RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Direction Générale de la Statistique,

des Études Économiques et Sociales

Bureau Central du Recensement

TROISIÈME RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION DE 2003



MIGRATIONS ET URBANISATION

RAPPORT D'ANALYSE THÉMATIQUE

Avec l'appui financier et technique de













Bangui, 30 juin 2005

TROISIÈME RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION DE 2003

MIGRATIONS ET URBANISATION

RAPPORT D'ANALYSE THÉMATIQUE

M. Jean-Louis Pouninguinza

Démographe-Planificateur

PRÉFACE

Les données sociodémographiques disponibles en Centrafrique sont soit insuffisantes soit anciennes. Les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2003 (RGPH 2003), prescrit par décret 01.272 en date du 02 octobre 2001, qui nous sont livrés comblent, à la grande satisfaction du Gouvernement et de tous les acteurs de développement de notre pays, ce besoin urgent en données actualisées et diversifiées sur les caractéristiques de l'ensemble de la population centrafricaine. Cette grande opération qui a été menée dans un contexte difficile marqué par une crise sociale profonde, a été un succès indéniable. Elle est la troisième du genre depuis l'indépendance de la République centrafricaine, après celles de 1975 et 1988.

La publication des résultats définitifs du RGPH 2003, 18 mois après le dénombrement, et moins d'un mois après l'installation du nouveau gouvernement que dirige son Excellence Monsieur le Premier Ministre Elie Doté, témoigne de la volonté du Gouvernement de fonder son action sur des réalités mieux cernées statistiquement dans divers domaines de la vie sociale, économique et culturelle de la Nation. Les 17 rapports d'analyse thématique mis à notre disposition représentent une mine de connaissances inestimables. Les domaines couverts sont variés, avec une particularité, la cartographie de la pauvreté d'existence des ménages de qualité peu répandue en Afrique au sud du Sahara, qui présente des données fortement désagrégées au niveau spatial.

Cette performance record n'est pas le fruit de la seule volonté politique du Gouvernement de transition de réussir cette opération malgré le contexte d'insécurité généralisée dans lequel le pays était plongé. Il est aussi le résultat de la forte mobilisation de toutes les Centrafricaines et de tous les Centrafricains qui ont reçu un appui inestimable de la part de la Communauté Internationale.

Pour l'assistance technique et financière reçue du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et de l'Union Européenne, je tiens à exprimer à ces partenaires, au nom de tout le Gouvernement et de mon Département ministériel, mes très vifs remerciements. Leurs contributions à la réussite de cette opération sont à la mesure de leurs engagements pour la cause du développement de notre pays. Je tiens également à remercier le Gouvernement du Japon dont la contribution dans le cadre du 4ème Programme de coopération RCA/UNFPA a été d'un apport déterminant pour la cartographie du RGPH 2003. Mes remerciements s'adressent tout aussi bien et avec la même intensité au Gouvernement de la Chine, à l'Organisation des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) et au Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), qui ont apporté une contribution toute aussi efficace dans la réussite de cette opération de collaboration interinstitutionnelle. Les Forces Armées Centrafricaines (FACA) et les Forces de la CEMAC (FOMUC) trouveront ici l'expression de toute ma gratitude et des remerciements du Gouvernement pour avoir apporté leur pierre à cet édifice, à travers la sécurisation et le déploiement de toute la logistique de l'ensemble des opérations censitaires. Pour terminer, je voudrais rendre un hommage appuyé à tous les analystes et membres des commissions nationales de validation des différents rapports d'analyse thématique.

Sylvain Maliko

Ministre de l'Économie, du Plan et de la Coopération internationale

AVANT-PROPOS

Au moment où il est de plus en plus question de réduire la pauvreté et les inégalités, il est plus qu'urgent et indispensable de disposer de données et d'informations fiables sur les caractéristiques de la population et les conditions de vie de celle-ci pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques, programmes et projets de développement globaux et sectoriels. La République Centrafricaine vient dans ce sens de relever un important défi en bouclant, en juin 2005, les analyses thématiques de son troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH), à 18 mois seulement après la réalisation du dénombrement en décembre 2003. Cette performance, réalisée à ce jour par seulement trois pays africains (Bénin, Tchad et Cap-Vert), est d'autant plus remarquable que le dénombrement a eu lieu dans un contexte d'insécurité généralisée qu'aucun des trois pays cités n'a connu. En effet, les crises militaro-politiques répétées de 1996, 1997, mai 2001, octobre 2002 et mars 2003 ont non seulement donné lieu à des destructions des biens publics et privés, des pertes en vie humaine, mais ont également plongé plusieurs préfectures du pays dans un climat d'insécurité et entraîné d'importants mouvements internes et transfrontaliers des populations.

Le succès sans précédent de cette opération n'aurait pu être possible sans une forte mobilisation nationale, la participation active de nombreux centrafricains et centrafricaines, la volonté et la détermination des cadres nationaux, et en particulier ceux du Bureau Central du Recensement (BCR). C'est aussi et surtout le fruit du ferme engagement du Gouvernement et de l'appui technique et financier conséquent de multiples partenaires au développement de la RCA, dont les plus importants dans le cadre du RGPH 2003 sont, dans l'ordre, l'UNFPA, l'Union Européenne (UE), le Gouvernement du Japon, l'Organisation des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Gouvernement de Chine.

Le processus du troisième RGPH s'est traduit par la mise en œuvre de quatre projets qui ont coûté au Trésor public centrafricain et aux partenaires au développement de la RCA environ 4.966.401 de dollars US. Malgré son coût élevé, cette opération de collecte reste et s'avère d'un coût-efficacité remarquable compte tenu de la richesse des données, informations et connaissances qu'elle a générées et des multiples usages que l'on peut en faire pour le développement. Au total, dix sept (17) thèmes ont pu être analysés au terme de la première phase d'analyse des données du RGPH 2003. Outre les thèmes classiques tels que le volume et la répartition spatiale de la population, la fécondité et les migrations, certaines des analyses thématiques permettent par exemple de mettre en évidence les inégalités parfois criantes entre les hommes et les femmes et de faire ressortir la pauvreté d'existence du ménage centrafricain, aux niveaux à la fois macro- et méso- et micro-économique de la réalité. Ce que jamais une enquête, si représentative ou d'envergure nationale soit-elle, ne permet de réaliser. En plus de la mise en place sous peu d'une base de données multisectorielles autrement capitale pour le suivi et l'évaluation des OMD et des résultats du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement en RCA (UNDAF), un volume séparé consacré aux projections et perspectives démographiques de la RCA à l'horizon 2015¹ est en cours de préparation, de même que des analyses approfondies sur des thèmes d'intérêt programmatique pour le gouvernement et ses partenaires au développement qui sont envisagées.

-

¹ La nécessité de prendre en compte l'impact de la pandémie du VIH/SIDA est ce qui nous fait prendre du recul pour mieux étudier le contexte et affiner les hypothèses de travail pour mieux asseoir les projections et perspectives à établir.

Le présent rapport fait partie de la série des dix-sept rapports d'analyse thématique issue des premières analyses des données du RGPH 2003 et dont la publication s'inscrit dans le cadre des efforts du gouvernement visant à réaliser le diagnostic de la situation de la pauvreté de la population en vue de finaliser l'élaboration du Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté (DSRP) dans le but, à juste titre, de bénéficier des ressources de l'initiative des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE).

Le partenariat dynamique entretenu avec l'Union Européenne qui a assuré, à hauteur de 1,5 millions d'euros, en partie le financement des opérations de dénombrement et d'analyse des données du RGPH 2003, l'Institut de Formation et de Recherche Démographique (IFORD) de Yaoundé, l'Institut National de Statistiques et d'Analyse Économique (INSAE) du Bénin, le Bureau Central du Recensement du Gabon et, enfin mais non moins important, l'Équipe d'Appui Technique de l'UNFPA à Dakar qui ont assuré, à divers degrés, l'encadrement technique des cadres nationaux constitue une belle expérience de coopération sud-sud, de collaboration et de coordination entre bailleurs de fonds, qui a permis d'améliorer, comme jamais auparavant, la connaissance des conditions de vie des Centrafricains et des Centrafricaines.

Au nom de l'UNFPA, je saisis cette occasion pour remercier tous les partenaires au développement qui ont contribué de près ou de loin à la réussite du Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation de la RCA ». Je voudrais citer en particulier l'Union Européenne, le Gouvernement du Japon, l'UNICEF, le PNUD, le Gouvernement de Chine, ainsi que tous les experts internationaux impliqués tout au long du processus, et surtout tous les cadres nationaux dont les compétences acquises, à travers cet exercice réussi, seront sans doute utilisées ailleurs dans le cadre de la coopération sur-sud. Je m'emploierai à le favoriser pendant mon mandat en RCA et au-delà.

Enfin, qu'il me soit permis de réaffirmer la volonté et la détermination de l'UNFPA à continuer à appuyer le Gouvernement centrafricain et à encourager tous les partenaires au développement de la RCA, les organisations de la société civile, les ONG et les partenaires du secteur privé, les organisations à assise communautaire, les chercheurs, les planificateurs, etc. à faire plein usage de cette mine quasi-inépuisable de données et d'informations que nous offre le RGPH 2003 pour la promotion du développement économique et social durable en RCA.

New York, le 30 juin 2005

Basile O. TAMBASHE, Ph.D Représentant de l'UNFPA en Centrafrique

CADRE ORGANISATIONNEL DU RECENSEMENT

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation est une opération consistant à recueillir, à grouper, à évaluer, à analyser, à publier et à diffuser des données démographiques, économiques et sociales se rapportant, à un moment donné, à tous les habitants d'un pays.

La présente note technique présente le cadre institutionnel du troisième recensement, rappelle les objectifs globaux et spécifiques et donne les différentes phases de son exécution.

Cadre institutionnel

Le Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation en République Centrafricaine (RGPH03) a été institué le 02 octobre 1995 par Décret N° 95.274. Compte tenu du retard observé dans la réalisation de la cartographie censitaire d'une part, et de la difficulté pour mobiliser les ressources, un second Décret N° 01.272 a été pris le 02 octobre 2001 pour prescrire à nouveau le Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2003. Enfin le Décret N°03.200 du 12 août 2002 a fixé le dénombrement de la population sur tout le territoire national du 08 au 22 décembre 2003.

Le troisième recensement fait suite à ceux de 1975 et de 1988 dont les données étaient devenues obsolètes. En application du second Décret, un Arrêté N° 008/MEPCI/DSEES du 31 juillet 2002 porte organisation et fonctionnement du Bureau Central du Recensement (BCR), organe de la Division des Statistiques, des Études Économiques et Sociales du Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale, chargé de l'exécution technique, de la gestion et du traitement informatique des données de l'opération.

Objectifs du RGPH03

Objectifs généraux

Le but visé par le troisième recensement était de disposer de données fiables permettant d'une part, d'évaluer les progrès réalisés après le recensement de 1988 sur le plan économique, social et du développement humain et d'autre part, d'élaborer des plans et programmes de développement viables. Ces données devraient permettre non seulement d'asseoir la politique de régionalisation et de décentralisation, mais également de mieux suivre les actions menées dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), notamment l'amélioration des conditions d'habitation des ménages centrafricains et la réduction des inégalités en matière de genre.

Objectifs spécifiques

Le décret N° 01.272 du 02 octobre 2001 prescrivant le recensement général de la population et de l'habitation et son organisation sur toute l'étendue du territoire national a fixé sept objectifs :

- 1. Connaître l'effectif de la population centrafricaine, sa répartition par région, préfecture, sous-préfecture, commune, village et quartier ;
- 2. Déterminer les caractéristiques démographiques, économiques et socioculturelles de la population ;

- 3. Déterminer les différents niveaux de natalité, de fécondité, de stérilité, de mortalité et de migration ainsi que l'accroissement naturel et global de la population centrafricaine :
- 4. Permettre d'étudier les conditions d'habitation des ménages ;
- 5. Constituer une base de données socio-économiques complètes sur les collectivités territoriales en vue d'accompagner le processus de mise en place par le Gouvernement de la politique de décentralisation et de régionalisation ;
- 6. Aider à l'établissement des projections démographiques sur une base scientifique et à la constitution d'une base de sondage complète et mise à jour avec des cartes par commune pour la réalisation des futures enquêtes nationales auprès des ménages;
- 7. Renforcer les capacités nationales dans la planification, l'exécution, le traitement, l'analyse, la publication et la dissémination des résultats des opérations de collecte des données.

Les différentes phases du RGPH03

Outre la phase préparatoire (1995-1997), le RGPH03 comprend au total dix étapes : 1) la cartographie censitaire ; 2) le recensement pilote ; 3) le dénombrement ; 4) la publication des résultats provisoires ; 5) l'Enquête Post-Censitaire (EPC) ; 6) le traitement (codification, saisie, apurement) des données ; 7) l'analyse des données ; 8) la publication des résultats ; 9) la dissémination des résultats ; et 10) la création et vulgarisation d'une base de données multisectorielles.

La *cartographie* s'est déroulée de 1999 à 2000. Elle a consisté à répertorier et à localiser tous les sites habitables et à découper le territoire en de petites portions appelées Aires de Dénombrement (AD) dont la taille varie selon le milieu de résidence entre 800 et 1.200 personnes en milieu urbain et entre 600 et 800 personnes en milieu rural. Au total, l'opération a permis de subdiviser le territoire national en 3.426 AD. En plus de ce résultat, les travaux cartographiques ont permis de collecter des données socio-économiques sur les collectivités locales au niveau des villages et quartiers.

Le *recensement pilote*, réalisé en mars 2002, a donné l'occasion de tester les questionnaires, les programmes de saisie informatique, de tabulation et le dispositif organisationnel sur le terrain.

Le *dénombrement* s'est effectué sur toute l'étendue du territoire national du 08 au 22 décembre 2003, conformément au décret 03.200 du 12 août 2003. Pour garantir le succès de l'opération, le Gouvernement, grâce à l'appui financier et matériel des bailleurs de fonds (UNFPA, Union Européenne, Unicef, Japon, PNUD, Chine) a mobilisé l'armée nationale et la Force Multinationale de la CEMAC (FOMUC) pour veiller à la sécurité du personnel de terrain, le ramassage du matériel et le convoyage des fonds nécessaires pour le paiement des agents de terrain.

L'*Enquête Post-Censitaire* a été réalisée en mars 2004 dans une trentaine d'AD urbaines et rurales et a permis de déterminer le taux de couverture du dénombrement (81,5 %) et le coefficient d'ajustement des résultats provisoires pour fournir les effectifs de population publiés aujourd'hui sous forme de résultats définitifs. Ce taux de couverture est plus faible que celui du recensement de 1988 du fait du contexte de crises militaro-politiques dans

lequel a eu lieu le dénombrement de décembre 2003. Beaucoup de ménages et de personnes qui s'étaient réfugiés dans les pays voisins ou s'étaient déplacés dans les champs ou vers d'autres localités du pays du fait de l'insécurité avaient probablement regagné leur domicile à la faveur de l'accalmie qui a précédé l'EPC de mars. Ce retour expliquerait que l'EPC ait dénombré 18,5 % de plus de personnes que le dénombrement de décembre 2003.

Le *traitement des données* a été organisé en deux phases. La première, l'exploitation manuelle, a abouti à la production des résultats provisoires en mars 2004. La seconde a permis de disposer du fichier informatisé de données sur les caractéristiques démographiques et socioéconomiques individuelles de la population et des ménages.

L'analyse des données a été effectuée par des cadres nationaux, avec l'assistance technique de l'Équipe d'Appui Technique de l'UNFPA (EAT-UNFPA) de Dakar et de consultants internationaux mobilisés à cet effet. Cette stratégie a permis de disposer en dix-huit mois, après l'opération de dénombrement, des résultats définitifs sous forme de 17 rapports thématiques. Un dix-huitième rapport sur les projections démographiques 2003-2028 est en cours d'élaboration et devrait être disponible durant la première quinzaine du mois de novembre 2005.

Le présent rapport est l'aboutissement de l'analyse des données et des étapes antérieures (étapes 1 à 7). Il s'inscrit dans le cadre de la publication et de la dissémination (nationale et régionale) des résultats du RGPH03 (étapes 8 et 9). Ces deux volets constituent la première phase des efforts envisagés pour la publication, la dissémination et la promotion de l'utilisation de ces données en vue du ciblage des actions pour le développement durable en RCA.

RÉSUMÉ

Le rapport sur les migrations et l'urbanisation s'est fixé comme objectif d'analyser les caractéristiques des migrations et de la population urbaine à partir des résultats du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2003 en faisant ressortir les différences selon le sexe et l'importance du mouvement migratoire à l'intérieur du pays ainsi que les échanges avec l'extérieur. L'une des conséquences les plus visibles de ces mouvements migratoires est l'inégale répartition de la population entre les régions.

Les résultats de cette analyse, essentiellement descriptive et faite aux niveaux des régions, des préfectures et selon la zone de résidence, devraient interpeller les décideurs à se pencher sur cette situation afin de la prendre en compte dans les politiques et programmes pour un développement harmonieux des régions.

Les résultats ont révélé que 14 % de la population recensée résidaient hors de sa préfecture de naissance au moment du dénombrement, 18% ont changé de résidence au cours des cinq dernières années précédant le RGPH, 13% au cours des douze derniers mois et 3% viennent de l'extérieur.

En ce qui concerne la migration durée de vie, elle a entraîné le départ massif des populations de certaines régions de la RCA et attestant un solde migratoire négatif pour la Région 3 (-2,3), Région 3 (-9,5). Pour les migrations de cinq dernières années, le solde migratoire est négatif dans la Région 3 (-1,4), la Région 4 (-1,1), la Région 5 (-1,1), la Région 6 (-0,6) et la Région 7 (-0,3). Pour celles-ci la proportion des personnes qui ont changé de lieu de résidence depuis 1998 est plus élevée dans la Région 7 (43,4%), puis la Région 3 (13,1%) et la Région 4 (12,6%).

Pour ce qui est des migrations des douze deniers mois, il est apparu que le solde migratoire est négatif pour la Région 3 (-0,7), la Région 4 (-0,9) et la Région 7 (-2,6).

Au niveau des migrations internationales, le solde migratoire international entre la RCA et l'extérieur est négatif mais négligeable.

La population urbaine s'est accrue de 44% durant la période intercensitaire 1988-2003 ce qui a pour conséquence l'augmentation de la demande sociale additionnelle des habitants à satisfaire en terme de logement, école, centre de santé, emploi, etc. Si cette tendance est maintenue, la République Centrafricaine ne pourra pas amorcer un développement régional harmonieux, d'ou nécessité de formuler quelques recommandations à savoir :

- L'élaboration d'un programme de mise en valeur des régions d'émigration ;
- La promotion des stratégies de développement ;
- La création des centres d'alphabétisation fonctionnelle ou de formation professionnelle, pour favoriser l'insertion des migrants dans les régions d'accueil ;
- La modernisation de l'économie urbaine ; et
- La réalisation des études approfondies sur les motifs des migrations internes et internationales.

SOMMAIRE

PRÉFACE	
AVANT-PROPOS	
CADRE ORGANISATIONNEL DU RECENSEMENT	
CADRE INSTITUTIONNEL	
OBJECTIFS DU RGPH03	
LES DIFFERENTES PHASES DU RGPH03	
RÉSUMÉ	
SOMMAIRE	
LISTE DES TABLEAUX	XI
LISTE DES CARTES THÉMAŢIQUES	XII
LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS	
INTRODUCTION	
OBJECTIFS DE L'ANALYSE	1
OBJECTIF DU RGPH03 EN RAPPORT AVEC LA MIGRATION ET L'URBAN	
OBJECTIFS DE L'ANALYSE	1
CHAPITRE 1. CONTEXTE, JUSTIFICATION ET UTILISATEURS POTENTIL	
1.1 CONTEXTES	
1.1.1 Contexte sociopolitique	
1.1.2 Contexte économique	
1.1.3 Caractéristiques physiques	
1.1.4 Organisation administrative	
1.2 JUSTIFICATION	
1.3 UTILISATEURS POTENTIELS DES RÉSULTATS	
CHAPITRE 2. MÉTHODOLOGIE	
2.1 SOURCE DES DONNEES	
2.2 DEFINITION DES CONCEPTS ET VARIABLES	
2.3 MESURE DE LA MIGRATION ET INDICATEURS D'ANALYSE	
2.3.1 Mesure de la migration	
2.3.2 Indicateurs d'analyse	
2.4 ÉVALUATION DE LA QUALITE DES DONNEES	7
2.5 NIVEAUX D'ANALYSE	
CHAPITRE 3. ANALYSE DES MIGRATIONS	
3.1 LES MIGRATIONS INTERNES	
3.1.1 Migrations durée de vie	
3.1.2 Migrations des cinq dernières années	
3.1.3 Migrations des douze derniers mois	
3.2 LES MIGRATIONS INTERNATIONALES	
3.2.2 Situation des immigrants	
3.2.2 Situation des émigrants	
CHAPITRE 4. URBANISATION	
4.1 LES DONNÉES GLOBALES	
4.1.1 Origine de la population urbaine	
4.1.2 Principales villes	
4.2 LES CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA POPULATION URBAI	NE ERREUR! SIGNET
NON DEFINI.	
4.2.1 Structure par sexe et âge	
4.2.2 Caractéristiques socio-économiques	44
CHAPITRE 2. IMPLICATION DES RESULTATS ET LES PRINCIPALES REC	
5.1 LE RAPPEL DE L'UTILITE DE L'ETUDE	46
5.2 LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DES POLITIQUES ET PROGRAMMES	
5.3 LA FORMULATION DE NOUVELLES POLITIQUES	
5.4 LE CONTEXTE DE L'ETUDE	
5.5 LES PRINCIPAUX UTILISATEURS	
5.6 L'IMPLICATION DES PRINCIPAUX RÉSULTATS	
5.6.1 Migrations internes	
5.6.2 Migrations internationales	
5.7 RECOMMANDATIONS	
CONCLUSION	
RIRI IOCDADUIE	51

ANNEXE 0. CARTES THEMATIQUES	52
ANNEXE 1. LISTE DES CADRES AYANT PARTICIPE A L'ATELIER DE VALIDATION DES	
RAPPORTS D'ANALYSE THEMATIQUE DU RGPH03	55
ANNEXE 2. LISTE DU PERSONNEL DU BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT QUI A	
PARTICIPE AU RGPH03	57
ANNEXE 3. LISTE DES SUPERVISEURS ET ZONES DE SUPERVISION DU RGPH03	58
ANNEXE 4. LISTE DU PERSONNEL DE L'UNFPA, DES AUTRES BAILLEURS ET DES	
CONSULTANTS INTERNATIONAUX QUI ONT APPORTE LEUR APPUI TECHNIQUE	
RGPH03	59

LISTE DES TABLEAUX

Tableau MIG01:	Répartition de la population migrante selon la région de naissante et la	
	région de résidence actuelle	
Tableau MIG02:	Matrice migratoire durée de vie (Hommes et femmes)	
Tableau MIG03:	Matrice migratoire durée de vie (Hommes)	
Tableau MIG04:	Matrice migratoire durée de vie (Femmes)	12
Tableau MIG05:	Solde migratoire durée de vie par région	13
Tableau MIG06:	Répartition de la population immigrante selon les grands groupes d'âges	
	par sexe et par région	13
Tableau MIG07:	Répartition de la population migrante selon le sexe et par région de	1 1
T. 1.1 NGC00	résidence	14
Tableau MIG08:	Répartition de la population migrante selon le sexe et le groupe d'âges	1 5
T 11 MIC00	(Migration durée de vie)	
Tableau MIG09:	Répartition de la population migrante selon le sexe, grand groupe d'âge e	
Tabless MIC10	par région (Migration durée de vie)	13
Tableau MIG10:	Répartition des migrants durée de vie par sexe selon le niveau d'instruction (%)	16
Tableau MIG11:	Répartition des migrants selon le sexe et la situation d'activité	
Tableau MIG12:	Origine et destination des migrants des cinq dernières années	
Tableau MIG12:	Matrice migratoire 1998-2003 (hommes et femmes)	
	, ,	
Tableau MIG14:	Matrice migratoire 1998-2003 (Hommes)	
Tableau MIG15:	Matrice migratoire 1998-2003 (Femmes)	22
Tableau MIG16:	Répartition de la population migrante de cinq dernières années selon le sexe et grand groupe d'âge (%)	23
Tableau MIG17:	Répartition du solde migratoire des 5 dernières années par région	
Tableau MIG18:	Répartition des migrants selon le sexe et le niveau d'instruction	
Tableau MIG19:	Répartition des migrants 1998-2003 selon le sexe, la situation d'activité e	
Tableau WHOT).		л 25
Tableau MIG20:	Répartition des migrants des douze derniers mois (2002) selon le sexe et	
	par région	27
Tableau MIG21:	Matrice migratoire 2002-2003 (hommes et femmes)	29
Tableau MIG22:	Matrice migratoire 2002-2003 (Hommes)	
Tableau MIG23:	Matrice migratoire 2002-2003 (Femmes)	
Tableau MIG24 :	Répartition des immigrants par sexe et grands groupes d'âges en 2002	
	Répartition des soldes migratoires des douze derniers mois par région	
	Répartition des migrants par région selon le sexe et le niveau	
1401044 1/11020 .	d'instruction	
Tableau MIG 27:	Répartition de la population migrante des 12 derniers mois par sexe	•
1401044 11110 27 .	selon la situation d'activité	35
Tableau MIG28:	Répartition des immigrants selon le sexe, la nationalité et la zone de	_
1401044 1/11020 .	résidence	36
Tableau MIG29:	Répartition des immigrants selon le sexe, la nationalité et le milieu	
	de résidence	37
Tableau MIG30:	Répartition des immigrants dans chaque région par sexe et nationalité	
	Répartition des immigrants par sexe selon la nationalité et le niveau	
	d'instruction.	38
Tableau MIG32:	Répartition des migrants internationaux selon la nationalité et la	_
	situation d'activité	39
Tableau MIG33:	Répartition des immigrants selon la nationalité et la Situation dans la	-
	profession	40

Tableau MIG34 : Solde migratoire international	41
Tableau MIG35 : Répartition de la population émigrée par sexe et selon la région	41
Tableau MIG36: Répartition de la population selon la zone de résidence et par région	42
Tableau MIG37 : Population des villes par ordre décroissant	43
Tableau MIG38 : Répartition de la population urbaine par grand groupe d'âge	44
Tableau MIG39 : Répartition de la population selon le sexe le niveau d'instruction et le	
milieu de résidence	44
Tableau MIG40 : Répartition de la population active occupée en milieu urbain selon le sex	e,
le secteur d'activité et par région (%)	45
10 Sected a detivite of par 1081011 (70)	15
LISTE DES CARTES THÉMATIQUES	13
LISTE DES CARTES THÉMATIQUES	52
LISTE DES CARTES THÉMATIQUES Carte Mig01 : Soldes migratoires durée de vie par Région administrative	52 52
LISTE DES CARTES THÉMATIQUES Carte Mig01 : Soldes migratoires durée de vie par Région administrative Carte Mig02 : Soldes migratoires des cinq dernières années par Région administrative	52 52

LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS

AD: Aire de Dénombrement

BCR : Bureau Central du Recensement CFA : Communauté Financière Africaine CDT : Chômeur ayant déjà travaillé CJT : Chômeur n'ayant jamais travaillé

CEA: Commission Economique pour l'Afrique

CEMAC : Commission Economique et Monétaire pour l'Afrique Centrale CIPD : Conférence Internationale sur la Population et le Développement

CSLP: Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté

DSRP : Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté

EAT-UNFPA: Équipe d'Appui Technique de l'UNFPA

EPC: Enquête Post-Censitaire

FACA: Forces Armées Centrafricaines

FF: Femme au Foyer

FOMUC: Force Multinationale de la CEMAC

IFORD : Institut pour la Formation et la Recherche Démographique INSAE : Institut National de Statistiques et d'Analyse Économique

MICS: Enquête à Multiples Indicateurs

ND: Non déclaré

NEPAD: Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique

ODM: Objectifs du Développement du Millénaire OMD: Objectifs du Millénaire pour le Développement

OMS Organisation Mondiale pour la Santé
ONG: Organisation Non Gouvernementale
PA-CIPD: Programme d'Action de la CIPD
PAS: Programme d'Ajustement Structurel

PNDE : Programme National de Développement Environnemental

PNDS : Programme National de Développement Sanitaire

PNP : Politique Nationale de Population

PNPF: Politique Nationale de la Promotion de la Femme PNSR: Politique Nationale de la Santé de la Reproduction, PNUD: Programme des Nations-Unies pour le Développement

PPTE: Initiative des Pays Pauvres Très Endettés
UNICEF: Fonds de Nations-Unies pour l'Enfance
UNFPA: Fonds des Nations-Unies pour la Population

RCA: République Centrafricaine

RGP88: Recensement Général de la Population 1988

RGPH03: Recensement Général de la Population et de l'Habitation 2003

SIG: Système d'Information Géographique

UE: Union Européenne

UNDAF: Plan Cadre Global d'Assistance au Développement des Agences du

Système des Nations Unies en RCA

UNFPA Fonds des Nations Unies pour la Population UNICEF: Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Introduction

La migration est un phénomène important dans la vie économique et sociale d'un pays. Elle met en relation tout déplacement entre deux localités à savoir la zone de départ appelée origine et la zone d'arrivée appelée destination. Il convient de noter que les concentrations des infrastructures socio-économiques et les meilleures conditions de vie sont des motifs d'attrait de certaines catégories de la population (très souvent les jeunes) de la campagne vers les villes. Ces mouvements migratoires engendrent des besoins sociaux additionnels à satisfaire (logements, écoles, centres de santé, etc.). Ce phénomène migratoire influence plus ou moins la répartition spatiale de la population, d'où nécessité pour les décideurs de disposer des informations relatives à ce phénomène, nécessaires pour l'élaboration des politiques et programmes de population. A ce sujet, le Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2003 (RGPH03) a fourni beaucoup d'informations permettant de disposer des indicateurs sur les phénomènes démographiques dont les migrations et l'urbanisation.

Le présent rapport analyse le phénomène migratoire à partir des données du RGPH03, en vue de contribuer à l'amélioration des connaissances de ce phénomène en Centrafrique. L'analyse s'articule autour de cinq chapitres. Le premier est consacré aux contextes et justification. Le deuxième chapitre présente la méthodologie de l'étude. Le troisième chapitre établit une typologie de migrations observées en Centrafrique. Le quatrième chapitre aborde les problèmes liés à l'urbanisation et aux différents mouvements migratoires. Le cinquième chapitre analyse les implications sociales des résultats et propose des recommandations appropriées.

OBJECTIFS DE L'ANALYSE

Objectif du RGPH03 en rapport avec la migration et l'urbanisation

L'un des objectifs du RGPH03 a été de déterminer la contribution des migrations, par rapport à celle de la fécondité et de la mortalité, à l'accroissement de la population en République Centrafricaine.

Objectifs de l'analyse

L'objectif de cette étude est d'analyser les migrations et l'urbanisation à partir des résultats du RGPH03, tout en faisant ressortir les différences selon le sexe et l'importance des mouvements migratoires dans les régions administratives centrafricaines et avec l'extérieur.

Les résultats attendus de cette analyse vont permettre de connaître l'ampleur du phénomène migratoire, les caractéristiques démographiques et socio-économiques des migrants et les conséquences des migrations sur les zones de départ et de destination.

Par ailleurs, ces informations et les résultats de cette analyse vont contribuer à mettre à jour la politique de décentralisation, la politique nationale de population, le suivi des indicateurs de la pauvreté, la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) et les Objectifs du Développement du Millénaire (ODM).

CHAPITRE 1.

CONTEXTE, JUSTIFICATION ET UTILISATEURS POTENTIELS DES RÉSULTATS

1.1 CONTEXTES

1.1.1 Contexte sociopolitique

Point n'est besoin de rappeler l'ampleur des flux migratoires en Centrafrique, au regard des conflits politico-militaires qu'a connu le pays depuis 1996 et qui ont entraîné des déplacements massifs des populations. Il convient de noter cependant que ces conflits ne sont pas les seuls facteurs explicatifs des mouvements migratoires enregistrés actuellement en Centrafrique car nombre de ces mouvements reposent notamment sur des raisons socioéconomiques, politiques, historiques...

La plupart des déplacements des populations échappent au contrôle des pouvoirs publics et entravent ainsi l'application normale des stratégies incluses dans les politiques gouvernementales en matière de population, d'aménagement du territoire et de décentralisation. En fin de compte, il se crée un déséquilibre démographique entre les différentes entités administratives (régions, préfectures ...), en plus de celui entraîné par un exode rural abusif. Cette situation pose un sérieux problème de développement socio-économique que les pouvoirs publics s'emploient à résoudre. Mais pour y parvenir, il s'avère nécessaire de disposer au préalable d'informations sur l'importance des flux migratoires, leur évolution dans le temps et dans l'espace, leur impact sur l'urbanisation ainsi que sur les caractéristiques démographiques, économiques et socioculturelles des migrants.

1.1.2 Contexte économique

Très souvent, les conditions économiques de la population figurent parmi les principales raisons de la migration et déterminent l'ampleur du phénomène. Dès l'indépendance, et dans la plupart des pays africains, le courant migratoire a été observé des zones rurales vers les centres urbains. En République Centrafricaine, les déplacements des populations sont influencés par l'évolution socio-économique du pays. Toutefois, le contexte socio-politique y contribue pour une large part mais de façon différentielle, en fonction des trois phases qui caractérisent son évolution de 1960 (date de l'indépendance) à nos jours.

La première phase (1960-1979) a été marquée par les premiers plans de développement national, présentés sous forme de projets et axés essentiellement sur les centres administratifs devenus des pôles d'attraction. Suite à l'effondrement des prix des produits de base sur le marché international (1974-1979), on assiste à la dégradation des principaux indicateurs économiques du pays. Cette situation a entraîné une réduction drastique des recettes d'exportation et du budget de l'Etat puis des crises sociales ayant conduit à la chute de l'empire en 1979.

La deuxième phase (1980-1993) a été caractérisée par l'avènement d'un nouveau régime militaire, et l'exécution de trois Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) de la Banque Mondiale. Les conséquences des PAS sur les secteurs sociaux ont été négatives (détérioration des indicateurs des secteurs éducatif et sanitaire, accroissement du chômage, baisse de la production agricole par tête). Cette période débouche sur l'avènement du multipartisme, qui se concrétise par l'organisation des élections démocratiques en 1993.

La troisième phase (de 1994 à nos jours) est la plus perturbée car marquée par la dévaluation du franc CFA (1994), l'accumulation des arriérés des salaires et l'amplification de la pauvreté des ménages, ayant pour conséquence la survenue les troubles politico-militaires (mutineries) en 1996-1997. Le reste de la période est caractérisé par une instabilité politique continue, perceptible à travers une succession des tentatives des coups d'Etat (2001) et le retour au régime militaire (2003). Ces séries de crises ont aussi entraîné l'insécurité dans l'arrière-pays et les mouvements migratoires.

1.1.3 Caractéristiques physiques

Pays enclavé, la République Centrafricaine (RCA) couvre une superficie de 623.000 km². Elle partage ses frontières avec le Tchad au nord, le Cameroun à l'ouest, les deux Congo au sud et le Soudan à l'est. Le climat de ce pays est marqué par deux saisons: la saison sèche allant de novembre à avril et celle des pluies de mai à octobre. Le relief de la République Centrafricaine est une vaste pénéplaine dominée par deux massifs montagneux de plus de 1.000 mètres de hauteur à ses cotés. Sur le plan hydrographique, la R.CA bénéfice d'une pluviométrie abondante et d'un réseau hydrographique riche.

1.1.4 Organisation administrative

Sur le plan administratif, le découpage territorial au niveau national donne 16 préfectures, 71 sous-préfectures, 174 communes (avec les 8 arrondissements de Bangui), 8.294 villages et 1.422 quartiers. Il faut noter que la loi N°96.013 du 13 janvier 1996 a reparti le territoire national en 7 régions administratives, mais non encore opérationnelles, dont la composition en fonction des préfectures se présente de la manière suivante :

- Région 1 : Ombella-M'Poko, Lobaye ;
- Région 2: Mambéré-Kadéï, Sangha-Mbaéré, Nana Mambéré;
- Région 3: Ouham, Ouham-Pendé;
- Région 4: Ouaka, Nana Grébizi, Kémo ;
- Région 5: Bamingui Bangoran, Haute Kotto, Vakaga;
- Région 6: Mbomou, Basse Kotto, Haut Mbomou;
- Région 7: Bangui (la capitale).

1.2 JUSTIFICATION

L'analyse des migrations et de l'urbanisation permet de mieux connaître les problèmes de développement des régions et des préfectures liés à ces deux phénomènes (exode rural, concentration démographique dans les grandes villes, développement déséquilibré des régions...) et développer des stratégies.

1.3 UTILISATEURS POTENTIELS DES RÉSULTATS

Lors de l'élaboration du questionnaire du RGPH03, plusieurs partenaires ont exprimé le vœu de collecter des informations nécessaires et suffisantes pour la formulation et/ou le suivi des politiques et programmes multisectoriels de développement en République Centrafricaine. Ainsi, les résultats de cette étude vont répondre aux préoccupations de nombreux utilisateurs, dont la plupart se trouvent du côté gouvernemental, des Organismes internationaux (UNFPA, UNICEF, OMS, Union européenne...), des Organisations de la société civile, des centres de recherche...

CHAPITRE 2. MÉTHODOLOGIE

2.1 SOURCE DES DONNEES

Le RGPH03 est la principale source des données analysées dans ce rapport. Mais les données des recensements de 1975 et de 1988 sont également utilisées pour appréhender l'évolution des migrations dans le temps. Les variables retenues pour collecter les informations sur les migrations varient quelque peu en fonction des différents recensements réalisés en Centrafrique. Ainsi, le Recensement Général de la Population de1975 a retenu les variables suivantes :

- Lieu de naissance ;
- Année de migration ;
- Origine de la migration.

Quant au Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1988, il a permis d'avoir les variables ci-après :

- Situation de résidence ;
- Lieu de résidence actuelle:
- Lieu de résidence antérieure :
- Durée de résidence.

C'est dans le Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2003 qu'on trouve le plus grand nombre d'informations sur les migrations saisies à travers les variables suivantes :

- Situation de résidence ;
- Lieu de naissance ;
- Lieu de résidence à l'élection de 1998 ;
- Lieu de résidence en décembre 2002 ;
- Raisons de migration;
- Durée de migration.

En ce qui concerne la valorisation des données censitaires, les études sur les migrations menées à partir de ces données diffèrent également selon l'opération considérée. A cet égard, on notera que le rapport d'analyse des données de 1975 s'est limité aux migrations internes tandis que celui de 1988 a également abordé les migrations internationales. L'analyse effectuée dans ce rapport porte non seulement sur les deux types de migrations (internes et internationales), mais aussi sur les caractéristiques des migrants. Toutefois, les migrations y sont approchées indirectement, compte tenu de la pauvreté des données utilisées. En dépit de sa portée limitée par rapport au phénomène analysé, cette étude tente de combler la rareté des travaux de recherche.

2.2 DEFINITION DES CONCEPTS ET VARIABLES

La présente étude porte sur les migrations et l'urbanisation. Pour cela, il importe de définir ces concepts ainsi que les variables à partir desquelles ils sont appréhendés.

La migration désigne à la fois le déplacement d'une personne entraîné par un changement de résidence, et le phénomène caractérisé par ce type d'événement (Pressat, 1983). Ce concept exclut certains types de déplacement tels que le nomadisme ou le déplacement en groupe qui n'introduisent pas la notion de résidence fixe, des mouvements saisonniers par les personnes qui résident dans deux ou plusieurs lieux différents au cours de l'année et des changements de résidence dans un même appartement ou une même localité. Il convient de noter aussi que le changement de résidence ou la mobilité varie selon l'éventail de distances parcourues.

La migration met en relation d'une part, le lieu d'origine ou de départ et d'autre part celui d'arrivée ou de destination. Tout mouvement à partir du lieu de départ est appelé émigration, par contre pour un territoire donné on appelle immigration le déplacement d'une personne de l'extérieur vers le territoire où le phénomène migratoire est appréhendé.

On parlera de *migration interne* pour un territoire donné, le déplacement qui s'effectue entre deux lieux situés à l'intérieur de ce territoire et par contre de *migration externe ou internationale* lorsque le déplacement concerne deux pays. Très souvent, la migration internationale est régie par des dispositions législatives (visa, traité entre les Etats).

Est appelé *non-migrant*, tout individu qui n'a pas changé de lieu de résidence à un moment donné, c'est-à-dire de son lieu de résidence habituelle à son lieu de résidence antérieure ou de naissance. Par contre, *un migrant* est celui qui a changé de résidence à un moment donné. Le migrant est appelé émigrant par rapport à la zone de départ et immigrant par rapport à la zone de destination.

Lieu de résidence actuelle : c'est une variable d'identification géographique du ménage. Dans le cadre de l'analyse de la migration, il s'agit du lieu d'arrivée ou de destination.

Lieu de résidence antérieure : c'est le lieu où l'individu a résidé au moins six (6) mois avant de s'installer au lieu où il a été recensé.

Lieu de naissance : c'est le lieu où la personne recensée est née.

Durée de résidence : désigne le nombre d'années passées dans la résidence actuelle. Cette variable permet de classer les migrants selon l'ancienneté de la résidence.

L'Urbanisation est définie comme un processus de développement des villes et de concentration de la population dans les villes. Deux acceptions dérivent de cette définition :

- La croissance de la population urbaine, la prolifération et l'extension des villes dans un Etat, une fraction du continent ou région ;
- La transformation d'un espace rural suburbain ou péri-urbain en un espace urbain, sous l'influence de la croissance démographique et spatiale de la ville environnante.

Toutefois, dans le cadre de cette analyse thématique, l'accent est mis sur la dimension démographique des villes.

L'évolution de la population d'une manière générale, et des centres urbains en particulier est soumise à l'influence du mouvement naturel et de la migration. En République Centrafricaine comme dans la plupart des pays africains, dès l'indépendance les villes constituent les centres d'attraction de la population à cause de la concentration des infrastructures socio-économiques en leur sein. La compréhension du concept de ville n'est pas aisée, étant donné

qu'on le définit à partir des critères qui varient généralement d'un pays à un autre. En République Centrafricaine, dans le cadre des différents recensements de la population plusieurs concepts ont été utilisés dans le temps. Au recensement de 1975 la ville a été définie comme étant toute partie du territoire national délimitée par un périmètre urbain. Au recensement de 1988, ont été considérées comme villes : Bangui, la capitale de la République Centrafricaine, les chefs lieux de préfecture, et les centres urbains ayant une population d'au moins cinq mille (5.000) habitants, disposant des infrastructures suivantes : école primaire à cycle complet, centre de santé, marché journalier, plan directeur cadastral. Cette définition du concept ville de 1988 a été reconduite au RGPH03.

Il convient de relever que lors de l'exécution de ces différentes opérations il s'est posé un certain nombre de problème dans l'opérationnalisation de ces concepts. Parmi ces problèmes, on peut mentionner notamment la difficulté de préciser le concept de périmètre urbain qui reste d'actualité, même si la définition de ce concept a été renforcée par la disponibilité de certains nombre d'infrastructures sociales de base dans les entités administratives à classer parmi les villes. Ainsi certaines localités ne remplissant qu'en partie ces critères de classement font souvent l'objet d'un arbitrage de classement plus ou moins subjectif. Tel est le cas de Dama qui a été considérée en 1988 comme une ville avec ses 4.487 habitants. On en conclut qu'il est difficile de comparer les résultats entre deux périodes censitaires au niveau tant national qu'international.

2.3 MESURE DE LA MIGRATION ET INDICATEURS D'ANALYSE

2.3.1 Mesure de la migration

Dans ce rapport, l'évaluation et l'analyse des migrations s'effectuent à partir des variables suivantes, saisies lors du RGPH03 :

- lieu de résidence au moment du recensement ;
- la durée de résidence actuelle :
- le lieu de résidence antérieure :
- le lieu de naissance.

La première et la dernière variable permettent de mesurer la migration durée de vie tandis que le croisement entre les lieux de résidence au moment du recensement, lieu de résidence en 2002 et le lieu de résidence en 1988, permettent respectivement d'étudier les migrations des douze derniers mois et les migrations de cinq dernières années respectivement.

2.3.2 Indicateurs d'analyse

A partir des informations contenues dans les variables précédentes, on peut calculer et interpréter les indicateurs ci-après :

Proportion d'immigrants : La proportion d'immigrants d'une zone j est définie comme étant le rapport entre le nombre d'immigrants et la population initiale dans la zone j en début de période ou résidente de la zone j en début de période et survivante en fin de période. L'inconvénient de cet indicateur repose sur le fait que son dénominateur est constitué par une population non soumise au phénomène.

Proportion d'émigrants : La proportion d'émigrants d'une zone i est définie comme étant le rapport entre le nombre d'émigrants de la zone i et la population dans la zone i en début de période et survivante en fin de période.

Balance ou solde migratoire : est la différence entre l'immigration et l'émigration. On parle de migration nette.

Indice d'efficacité : elle mesure la part jouée par la migration nette dans la migration totale d'une même zone.

2.4 ÉVALUATION DE LA QUALITE DES DONNEES

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2003 a permis de dénombrer 3.895.139 habitants dont 1.939.326 personnes de sexe masculin et 1.955.813 personnes de sexe féminin. Les questions posées sur les mouvements migratoires ont concerné toutes les personnes résidentes dans le ménage. Près de 14% des personnes interrogées ont déclaré avoir changé au moins une fois de lieu de résidence. Parmi ces personnes, 66 % résident dans une localité autre que leur lieu de naissance, 18 % ont changé de leur lieu de résidence au cours des cinq dernières années précédant le RGPH03, 13 % l'ont fait au cours des douze derniers mois et 3% ont résidé à l'étranger avant leur immigration en République Centrafricaine. Comme on peut le constater, l'analyse des migrations porte sur un effectif faible, ce qui nécessite la prudence dans l'interprétation des résultats qui en découlent.

Par ailleurs, il convient de noter que la proportion des réponses non déclarées (ND) représente 0,9 % pour la migration durée de vie et 8,6 % pour la migration des cinq dernières années. Par contre il n'y a pas de réponses non déclarées en ce qui concerne la migration des douze derniers mois. Au niveau des migrations internationales, les non déclarés représentent 4,5%. On en déduit que les résultats d'analyse présentés dans ce rapport ne sont q'une approximation des migrations en République Centrafricaine, pouvant ouvrir des pistes de recherches pour les études futures.

2.5 NIVEAUX D'ANALYSE

La méthode d'analyse retenue est descriptive. Elle se fait aux niveaux national (milieu de résidence), régional, préfectoral, en vue de répondre aux préoccupations des décideurs et des partenaires au développement. Pour la migration internationale, l'analyse est faite elle sera faite entre la République Centrafricaine et d'autres pays.

CHAPITRE 3. ANALYSE DES MIGRATIONS

Cette étude porte sur deux types de migrations : les migrations internes et internationales. Dans le cadre de l'analyse des données du RGPH2003, on parlera de migrations internes d'une région donnée ou d'une préfecture donnée à une autre lorsque le déplacement d'un ou des individus s'effectue entre les deux entités administratives. Les individus qui sont soumis à ce phénomène sont appelés des migrants.

Par contre on parlera de migrations internationales, lorsqu'il s'agit des déplacements d'un ou des individus qui s'effectuent entre la République Centrafricaine et les autres pays. Lorsque ces mouvements migratoires sont dirigés vers l'extérieur de la République Centrafricaine, leurs auteurs sont qualifiés d'émigrants. On parlera d'immigrants dans le sens contraire.

Très souvent les mouvements migratoires internes s'effectuent dans le sens de la campagne vers la ville à cause de conditions de vie difficiles en milieu rural (absence d'infrastructures socio économiques, chômage, etc.) et pour bien d'autres raisons (études, mariage, regroupement familial). Par contre, les migrations internationales en Afrique sont basées sur des raisons essentiellement économiques.

3.1 LES MIGRATIONS INTERNES

L'étude des migrations internes abordent successivement les migrations durée de vie, les migrations de cinq dernières années et les migrations de douze derniers mois.

3.1.1 Migrations durée de vie

a) Données globales

L'ampleur des migrations durée de vie se mesure par le nombre de personnes ayant réalisé au moins un déplacement en dehors de leur lieu de naissance. C'est ainsi qu'à partir des variables « lieu de naissance » et « lieu de résidence actuelle », on peut distinguer les natifs et les nonnatifs.

Il convient de préciser que, contrairement au recensement de 1988, la question sur le nombre de déplacements d'une localité à une autre n'a pas été posée lors du RGPH03. Ainsi, il ressort des résultats de cette dernière opération de collecte que sur un effectif total de la population centrafricaine qui se chiffre à 3.895.139 habitants, 3.365.400 personnes (soit 86,4%) ont été recensées dans leur région de naissance. Autrement dit, 14 % de la population réside hors de sa préfecture de naissance. Parmi ces personnes migrantes durée de vie, on trouve un peu plus d'hommes (51,3%) que de femmes (48,7%). Il est à noter que la majorité des migrations s'effectuent en RCA. De même que pour l'ensemble des mouvements migratoires, les déplacements internes de la population concernent légèrement plus les hommes (51,2%) que les femmes (48,8%).

b) Origine et destination des principaux flux migratoires

Les flux migratoires sont analysés à trois niveaux géographiques : le niveau régional et le niveau préfectoral.

• Niveau régional

L'intérêt d'une étude sur les mouvements migratoires entre plusieurs localités administratives (cas des régions) repose sur le fait qu'elle permet de distinguer les zones les plus attractives d'une part et les plus répulsives de l'autre, d'analyser les raisons du statut migratoire de leurs résidents respectifs et de proposer des mesures adéquates, dans une perspective visant à maîtriser l'évolution démographique des entités concernées. On entend par région attractive, celle qui attire plus de personnes que n'en sortent.

En se référant au tableau MIG01, on note que c'est dans la Région 7 (Bangui) que la proportion des personnes qui ont changé de région de résidence depuis leur naissance est la plus importante par rapport à l'ensemble des migrations durée (30%). Elle est suivie par la Région 3 (21,9%), la Région 3 (16,5%) et la Région 6 (11,6%).

On constate aussi que la proportion des personnes qui ont changé de région de résidence depuis la naissance est plus importante quand il s'agit des régions voisines : Région 7 et Région 1 (56,7%), Région 3 et Région 5 (55,3%), Région 3 et Région 2 (43,3%), Région 2 et Région 3 (32,2%).

<u>Tableau MIG01</u>: Répartition de la population migrante selon la région de naissante et la région de résidence actuelle

Résidence	Résidence à la naissance								
actuelle	Total	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Région 7	
Total	100	9,6	6,6	21,9	16,5	3,7	11,6	30,0	
Région 1	100	0	6,0	20,0	10,7	1,2	34,3	56,7	
Région 2	100	20,5	0	43,3	4,8	1,5	2,5	27,4	
Région 3	100	12,8	32,2	0	12,1	2,2	2,4	38,2	
Région 4	100	5,7	3,4	12,3	0	11,0	26,7	41,1	
Région 5	100	1,9	2,01	3,21	55,3	0	22,6	15,0	
Région 6	100	4,6	3,71	5,2	31,0	23,4	0	32,0	
Région 7	100	17,5	8,9	24,1	24,7	4,0	20,8	0	

Niveau préfectoral

Le tableau MIG02 présente la répartition des migrants durée de vie par préfecture. Une lecture diagonale dudit tableau fait apparaître l'importance relative des personnes qui n'ont jamais changé de lieu de résidence depuis la naissance et le lieu de résidence. A cet effet on note que cette proportion varie de 54,1% dans l'Ombella-M'Poko à 95,6% dans la Vakaga. A l'exception de la préfecture de l'Ombella-M'Poko où on note qu'une personne sur deux est native, cette proportion varie de 7 sur 10 à 9 sur 10 dans les autres préfectures. Il n'y a pas de différence significative selon le sexe.

<u>Tableau MIG02</u>: Matrice migratoire durée de vie (Hommes et femmes)

								Préf	ecture	de nai	ssance	<u> </u>								
Préfecture de résidence en 2003	Étranger	Ombella - M'Poko	Lobay e	Mambér é-Kadéï	Nana- Mambér é	Sangha- Mbaéré	Ouha m- Pendé	Ouha m	Kémo	Nana- Gribiz i	Ouaka	Baming ui- Bangora n			Basse -Kotto	Mbomo u	Haut- Mbomo u	Bangu i	ND	Total
RCA	2,1	6,0	6,8	8,1	6,2	2,2	10,9	10,5	3,4	3,1	7,6	1,4	1,6	1,4	7,1	4,3	0,9	15,9	0,4	100,0
Ensemble Hommes	2,9	54,1	2,5	0,9	1,0	0,2	1,5	6,5	1,8	0,9	1,8	0,2	0,2	0,1	1,2	0,7	0,2	23,1	0,2	100,0
Ombella- M'Poko	2,1	1,6	86,3	0,5	0,4	0,1	0,4	1,6	0,3	0,2	0,4	0,1	0,0	0,0	0,4	0,2	0,0	5,1	0,3	100,0
Lobaye	0,9	1,8	0,8	81,7	4,3	1,0	2,5	2,2	0,1	0,2	0,3	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	3,4	0,4	100,0
Mambéré- Kadéï	0,8	0,4	0,2	1,4	90,5	0,2	3,1	1,0	0,1	0,1	0,2	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	1,7	0,2	100,0
Nana- Mambéré	1,1	1,6	2,6	7,8	2,3	72,3	2,5	3,5	0,3	0,2	0,3	0,2	0,1	0,1	0,2	0,2	0,0	4,5	0,3	100,0
Sangha- Mbaéré	0,8	0,3	0,1	0,3	1,0	0,1	95,5	0,8	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,7	0,3	100,0
Ouham- Pendé	1,0	0,2	0,1	0,1	0,2	0,1	0,6	95,3	0,1	0,4	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,4	0,2	100,0
Ouham	1,3	0,5	0,2	0,1	0,1	0,0	0,2	0,8	87,0	1,7	2,6	0,1	0,1	0,0	0,4	0,2	0,0	4,4	0,1	100,0
Kémo	0,4	0,2	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	1,8	1,4	91,4	0,9	0,5	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	2,4	0,1	100,0
Nana-Gribizi	0,9	0,2	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,3	0,9	0,8	89,1	0,3	0,7	0,1	2,7	0,5	0,1	2,7	0,2	100,0
Ouaka	1,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,4	0,2	1,2	0,6	90,9	0,7	1,0	0,2	0,1	0,0	1,8	1,3	100,0
Bamingui- Bangoran	1,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,4	0,5	0,9	14,1	5,1	60,0	5,1	4,2	2,1	0,2	3,3	2,0	100,0
Haute-Kotto	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2	0,2	95,6	0,1	0,0	0,0	0,4	2,8	100,0
Vakaga	0,9	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,2	0,1	0,1	1,3	0,2	0,2	0,2	93,9	0,9	0,0	1,2	0,3	100,0
Basse-Kotto	2,4	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,2	1,1	0,3	1,6	0,1	3,4	86,5	1,4	2,1	0,2	100,0
Mbomou	23,4	0,3	0,1	0,0	0,1	0,0	0,2	0,4	0,2	0,4	1,3	0,0	0,4	0,1	0,6	2,0	68,0	1,1	1,4	100,0
Haut- Mbomou	4,4	2,2	2,0	1,0	1,0	0,2	1,5	4,3	1,8	1,2	2,9	0,3	0,4	0,2	2,6	2,2	0,2	71,1	0,3	100,0

<u>Tableau MIG03</u>: Matrice migratoire durée de vie (Hommes)

								Préf	ecture	de nai	ssance	<u> </u>								
Préfecture de résidence en 2003	Étranger	Ombella - M'Poko	Lobay e	Mambér é-Kadéï	Nana- Mambér é	Sangha- Mbaéré	Ouha m- Pendé	Ouha m	Kémo	Nana- Gribiz i	Ouaka	Baming ui- Bangora n	Haute -Kotto	Vakag a	Basse -Kotto	Mbomo u	Haut- Mbomo u	Bangu i	ND	Total
Ensemble Hommes	2,1	6,0	6,7	8,1	6,3	2,2	10,9	10,5	3,4	3,1	7,6	1,5	1,6	1,4	7,1	4,3	,9	16,1	,4	100,0
Ensemble Hommes	3,0	54,0	2,5	,9	1,0	,1	1,6	6,5	1,7	,9	1,9	,2	,2	,1	1,2	,7	,2	23,1	,2	100,0
Ombella- M'Poko	2,0	1,5	85,8	,5	,5	,1	,4	1,7	,3	,2	,4	,1	,1	,0	,5	,2	,0	5,2	,3	100,0
Lobaye	,9	1,9	,9	80,5	4,5	,9	2,8	2,5	,1	,2	,3	,1	,0	,1	,2	,1	,0	3,6	,4	100,0
Mambéré- Kadéï	,7	,4	,2	1,3	90,5	,2	3,1	1,0	,1	,1	,2	,0	,1	,0	,1	,1	,0	1,7	,2	100,0
Nana- Mambéré	1,2	1,8	2,8	7,5	2,7	70,1	2,9	4,0	,3	,3	,4	,4	,1	,1	,2	,2	,0	4,7	,3	100,0
Sangha- Mbaéré	,7	,3	,1	,3	,9	,1	95,7	,7	,0	,0	,1	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,7	,3	100,0
Ouham- Pendé	1,0	,2	,1	,1	,2	,1	,7	95,2	,1	,4	,1	,0	,0	,0	,0	,0	,0	1,5	,2	100,0
Ouham	,9	,5	,2	,1	,2	,0	,2	,9	87,5	1,4	2,4	,1	,1	,0	,5	,2	,0	4,5	,1	100,0
Kémo	,4	,2	,1	,1	,1	,0	,1	1,8	1,3	91,5	,9	,5	,1	,0	,1	,1	,0	2,4	,1	100,0
Nana-Gribizi	,8	,2	,1	,1	,2	,0	,2	,3	,9	,8	89,1	,4	,7	,2	2,6	,5	,1	2,7	,3	100,0
Ouaka	1,3	,2	,1	,1	,1	,0	,1	,4	,2	1,3	,6	89,9	,8	1,3	,3	,1	,0	1,8	1,3	100,0
Bamingui- Bangoran	1,3	,3	,2	,3	,2	,0	,2	,5	,6	1,0	13,2	6,7	56,9	6,1	4,3	2,0	,2	3,3	2,7	100,0
Haute-Kotto	,4	,0	,0	,0	,0	,0	,1	,0	,0	,0	,1	,3	,3	95,2	,1	,1	,0	,4	2,9	100,0
Vakaga	,5	,1	,1	,1	,1	,0	,1	,2	,1	,1	1,3	,3	,2	,3	94,0	,8	,1	1,3	,3	100,0
Basse-Kotto	1,7	,2	,1	,1	,1	,0	,1	,2	,1	,3	1,2	,6	1,6	,2	3,6	86,0	1,5	2,2	,2	100,0
Mbomou	23,7	,3	,1	,0	,1	,0	,2	,4	,2	,4	1,3	,1	,5	,2	,7	2,1	67,1	1,2	1,4	100,0
Haut- Mbomou	4,9	2,2	1,9	1,0	1,1	,2	1,7	4,3	1,8	1,2	2,9	,4	,4	,3	2,5	2,1	,2	70,7	,3	100,0

<u>Tableau MIG04</u> : Matrice migratoire durée de vie (Femmes)

	Préfecture de naissance																			
Préfecture de résidence en 2003	Étrange r	Ombell a- M'Poko	Lobaye	Mambé ré- Kadéï		Sangha- Mbaéré	Ouham- Pendé	Ouham	Kémo	Nana- Gribizi	Oueke	Baming ui- Bangor an	Haute-	Vakaga	Basse- Kotto	Mbomo u	Haut- Mbomo u	Bangui	ND	Total
Ensemble Femmes	2,1	6,0	6,8	8,1	6,1	2,2	11,0	10,6	3,4	3,1	7,7	1,3	1,6	1,4	7,2	4,4	1,0	15,8	,3	100
Ensemble Hommes	2,8	54,3	2,6	,9	1,0	,2	1,5	6,5	1,8	1,0	1,8	,2	,2	,0	1,1	,7	,2	23,2	,2	100
Ombella-M'Poko	2,1	1,6	86,7	,6	,3	,1	,3	1,4	,2	,1	,3	,1	,0	,0	,4	,2	,0	5,0	,3	100
Lobaye	,9	1,7	,8	82,8	4,0	1,1	2,1	2,0	,1	,1	,2	,0	,1	,0	,1	,1	,0	3,2	,4	100
Mambéré-Kadéï	,8	,4	,2	1,4	90,4	,2	3,2	1,0	,1	,1	,2	,0	,1	,0	,1	,1	,0	1,6	,2	100
Nana-Mambéré	1,1	1,4	2,5	8,2	2,0	74,4	2,0	2,9	,3	,2	,2	,1	,0	,0	,2	,2	,0	4,3	,2	100
Sangha-Mbaéré	,9	,3	,1	,3	1,1	,1	95,3	,9	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,7	,3	100
Ouham-Pendé	1,1	,2	,1	,1	,2	,0	,6	95,4	,1	,4	,1	,0	,0	,0	,0	,0	,0	1,3	,2	100
Ouham	1,6	,6	,2	,1	,1	,0	,2	,8	86,5	1,9	2,8	,1	,1	,0	,4	,2	,0	4,3	,1	100
Kémo	,4	,2	,1	,1	,1	,0	,1	1,8	1,4	91,4	,8	,6	,1	,0	,1	,1	,0	2,4	,1	100
Nana-Gribizi	1,1	,2	,1	,1	,1	,0	,1	,3	1,0	,8	89,1	,2	,7	,1	2,7	,5	,1	2,6	,2	100
Ouaka	1,1	,1	,1	,1	,1	,0	,1	,3	,2	1,1	,5	91,8	,6	,7	,2	,1	,0	1,8	1,2	100
Bamingui-Bangoran	,8	,2	,2	,2	,1	,1	,2	,3	,4	,8	15,0	3,3	63,5	3,9	4,2	2,1	,2	3,4	1,2	100
Haute-Kotto	,5	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,2	,1	95,9	,1	,0	,0	,4	2,6	100
Vakaga	1,2	,1	,1	,0	,1	,0	,0	,1	,1	,1	1,4	,1	,2	,1	93,8	1,0	,0	1,2	,3	100
Basse-Kotto	3,0	,1	,1	,1	,1	,0	,1	,1	,1	,1	1,0	,1	1,5	,1	3,2	86,9	1,2	2,0	,2	100
Mbomou	23,2	,2	,1	,0	,1	,0	,1	,3	,2	,3	1,2		,3	,0	,5	1,9	69,0	1,0	1,5	100
Haut-Mbomou	3,9	2,3	2,1	,9	1,0	,2	1,4	4,3	1,9	1,3	3,0	,3	,4	,2	2,6	2,4	,2	71,4	,3	100

Toutes choses étant égale par ailleurs, on pourra admettre que dans les préfectures où il y a moins des natifs la probabilité de migrer est plus grande qu'ailleurs. Tel est notamment le cas l'Ombella-M'Poko, la Haute-Kotto et le Haut-Mbomou.

c) Caractéristiques générales

• Bilan migratoire

Il ressort du tableau MIG05 ci-dessous, que pour une région donnée, la différence entre les entrées et les sorties des personnes permet de dresser un bilan migratoire lui correspondant. Le solde qui en découle représente les migrations nettes enregistrées dans la région. Ainsi, les régions attractives se caractérisent par un solde migratoire positif. Dans le cas contraire, ce solde est négatif. Font partie de cette dernière catégorie, les régions 3, 4 et 6. En revanche, les régions 1 et 7 sont les plus attractives du pays, avec respectivement 34% et 31% des entrées. D'une part, le rôle à la fois politique et économique joué par la ville de Bangui (Région 7) explique son caractère attractif. D'autre part, la force attractive exercée par la Région 1 relève d'un "effet d'entraînement" qu'elle subit de Bangui (son voisin immédiat).

<u>Tableau MIG05</u>: Solde migratoire durée de vie par région

	Entrée %	Sortie %	Taux d'entrée	Taux de sortie	Solde relatif
total	100	100	100	100	0
Région 1	34,2	9,6	27,5	7,7	19,8
Région 2	14,6	6,6	10,9	4,9	6
Région 3	3,9	21,9	2,7	15	-12,3
Région 4	7,3	16,5	7,4	16,9	-9,5
Région 5	5,0	3,7	14,3	10,7	3,6
Région 6	4,3	11,7	4,8	13,1	-8,3
Région 7	30,7	30,0	24,2	23,7	0,5

<u>Tableau MIG06</u>: Répartition de la population immigrante selon les grands groupes d'âges par sexe et par région

Groupe		Région 1			Région 2	
d'âges	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Ensemble	100	54,7	45,3	100	54,4	45,6
0-14 ans	100	50,3	49,7	100	49,5	50,5
15-59 ans	100	50,6	49,4	100	55,7	44,3
60 ans & +	100	50,3	49,7	100	57,6	42,3
		Région 3			Région 4	
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Ensemble	100	49,3	50,7	100	50,3	49,7
0-14 ans	100	51,7	48,3	100	50,3	49,7
15-59 ans	100	47,9	52,1	100	50,4	49,6
60 ans & +	100	48,0	52,0	100	49,2	50,8
		Région 5			Région 6	
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Ensemble	100	51,7	48,3	100	54,7	45,3
0-14 ans	100	48,7	51,3	100	51,4	48,6
15-59 ans	100	52,6	47,4	100	56,9	43,1
60 ans & +	100	52,9	47,1	100	42,4	57,6

Groupe		Région7	
d'âges	Total	Hommes	Femmes
Ensemble	100	50,2	49,8
0-14 ans	100	46,9	53,1
15-59 ans	100	51,7	48,3
60 ans & +	100	43,9	56,1

• Structure par sexe et grand groupe d'âge

Le tableau MIG07 ci-dessus présente la structure de la population migrante par sexe et par grand groupe d'âge. La tendance à la prédominance masculine observée globalement chez la population migrante n'est cependant pas commune à toutes les régions. On constate en effet une supériorité numérique des femmes migrantes dans la Région 3.

D'une manière générale les migrants sont en majorité des hommes, car ces représentent plus de la moitié (50%) de la population migrante, comme on peut le remarquer une nouvelle fois dans ce tableau. Toutefois, on note que la proportion des femmes migrantes des groupes d'âge (0-14 ans) et (60 ans et +) est plus élevée que celles des hommes dans la Région 7 uniquement.

<u>Tableau MIG07</u>: Répartition de la population migrante selon le sexe et par région de résidence

Région	Ensemble (%)	Hommes (%)	Femmes (%)
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Région 1	34,2	33,7	34,7
Région 2	14,6	15,5	13,6
Région 3	3,9	3,8	4,1
Région 4	7,3	7,1	7,4
Région 5	5,0	5,1	4,9
Région 6	4,3	4,6	4,0
Région 7	30,7	30,1	31,3

La lecture du tableau MIG08 fait montre une prédominance masculine des migrants aux groupes d'âges 25-64 ans. Dans ces conditions la migration est sélective et concerne beaucoup plus les hommes d'âge actif contrairement aux femmes. Les raisons économiques pourraient expliquer cet état de choses.

<u>Tableau MIG08</u>: Répartition de la population migrante selon le sexe et le groupe d'âges (Migration durée de vie)

Groupe d'âges (ans)	Hommes (%)	Femmes (%)	Rapport de masculinité
Ensemble	51,15	48,85	1,05
0-4	49,83	50,17	0,99
5-9	49,11	50,89	0,97
10-14	49,87	50,13	0,99
15-19	47,23	52,77	0,89
20-24	49,35	50,65	0,97
25-29	52,87	47,13	1,12
30-34	54,58	45,42	1,20
35-39	53,15	46,85	1,13
40-44	53,18	46,82	1,14
45-49	54,19	45,81	1,18
50-54	54,68	45,32	1,21
55-59	55,32	44,68	1,24
60-64	50,59	49,41	1,02
65-69	47,98	52,02	0,92
70-74	46,06	53,94	0,85
75-79	48,52	51,48	0,94
80-84	43,58	56,42	0,77
85-89	46,60	53,40	0,87
90-94	39,09	60,91	0,64
95-99	47,89	52,11	0,92
100 et+	46,85	53,15	0,88

Comme l'indique le tableau MIG09, les migrations touchent majoritairement les personnes en âge de travailler (15-59 ans). Les régions qui ont accueilli le plus grand nombre de personnes sont : Région 7 (73%), Région 5 (73%) et Région 2 (72%). Par contre, c'est dans la Région 3 qu'on en registre le plus faible effectif (51%).

<u>Tableau MIG09</u> : Répartition de la population migrante selon le sexe, grand groupe d'âge et par région (Migration durée de vie)

Groupe		Région 1			Région 2						
d'âges	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes					
Total	100,00	100	100	100	100	100					
0-14 ans	31,69	31,60	31,78	22,09	20,10	24,47					
15-59 ans	63,21	63,34	63,07	72,11	73,81	70,08					
60 ans & +	4,15	4,14	4,17	4,92	5,20	4,57					
ND	0,95	0,92	0,99	0,88	0,88	0,88					
		Région 3		Région 4							
	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes					
Total	100	100	100	100	100	100					
0-14 ans	36,30	38,07	34,57	29,48	29,49	29,48					
15-59 ans	59,06	57,43	60,65	64,904	65,00	64,81					
60 ans & +	3,47	3,38	3,55	4,86	4,75	4,97					
ND	1,17	1,12	1,23	0,75	0,76	0,74					

Groupe		Région 5			Région 6	
d'âges	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes
Total	100	100	100	100	100	100,00
0-14 ans	21,35	20,08	23	28	26,79	30,49
15-59 ans	72,97	74,19	72	66	68,90	62,95
60 ans & +	5,03	5,14	5	5	3,58	5,88
ND	0,65	0,59	1	1	0,73	0,68
		Région 7				
	Ensemble	Hommes	Femmes			
Total	100	100	100			
0-14 ans	16,20	15,13	17,28			
15-59 ans	73,62	75,79	71,42			
60 ans & +	9,37	8,20	10,55			
ND	0,81	0,88	0,75			

d) Caractéristiques socio-économiques des migrants

• Niveau d'instruction

Il ressort du tableau MIG10 ci-dessous que la majorité des migrants a le niveau d'instruction primaire, soit deux migrants sur cinq. On observe par ailleurs qu'il n'y a pas de différence significative entre les hommes et les femmes ayant ce niveau d'instruction. La proportion des femmes ayant le niveau d'instruction primaire est de 42,7% par rapport à l'ensemble des femmes contre 38,4% chez les hommes. Celles qui ont le niveau d'instruction secondaire représentent 24,6% contre 37,2% chez les hommes. Moins de 5% des hommes et 1% des femmes ont le niveau supérieur.

<u>Tableau MIG10</u>: Répartition des migrants durée de vie par sexe selon le niveau d'instruction (%)

Sexe		Niveau d'instruction														
Sexe	Total	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	Autres										
Ensemble	100,0	25,0	40,5	31,2	2,7	0,6										
Masculin	100,0	19,3	38,4	37,2	4,5	0,6										
Féminin	100,0	31,4	42,7	24,6	0,8	0,5										

• Activité économique

D'une manière générale, on remarque que la proportion des personnes qui exercent une activité rémunératrice est de 49,5% des migrants.

La proportion des migrants qui ont un emploi est relativement faible dans la Région 7 (33%), la Région 2 (43,3%) et la Région 1 (45,3%). Celle des chômeurs ayant déjà travaillé et ceux à la recherche de leur premier emploi ne dépasse pas 10% pour les deux catégories réunies. Les femmes migrantes sont plus affectées que les hommes. Il résulte du tableau MIG11 que parmi les migrants de deux sexes âgés de 6 ans et plus, 49,46% sont occupés, 22,46% fréquentent un établissement scolaire, près de 8% sont des chômeurs.

On constate à ce niveau qu'il y a presque autant de femmes que d'hommes qui exercent des activités rémunératrices. Les migrants ayant le statut d'étudiant/élève viennent en seconde position (22,5%). Ceux-ci sont plus représentés dans la Région 7 (41,7%) et Région 2 (31,1%). Les femmes au foyer viennent en troisième position partout ailleurs.

<u>Tableau MIG11</u>: Répartition des migrants selon le sexe et la situation d'activité

Situation d'activité	RCA	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Région 7	Étranger
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Occupé	49,46	45,27	43,30	54,32	54,81	58,86	52,25	33,04	63,21
CDT	1,96	1,90	1,56	2,49	2,34	2,01	2,81	1,27	1,59
CJT	5,68	5,38	5,39	5,84	5,35	4,98	5,40	6,68	5,04
Etudiant/Elève	22,46	23,55	31,11	14,20	15,59	17,87	17,25	41,73	10,99
Femme au foyer	13,74	14,28	13,12	15,95	15,10	10,25	15,33	11,19	13,44
Retraité	0,62	1,19	0,37	0,77	0,92	0,50	1,22	0,10	0,30
Rentier	0,85	1,38	0,79	1,04	0,89	0,58	0,92	0,51	0,89
Autres	5,22	7,05	4,36	5,40	5,00	4,94	4,83	5,48	4,54
Hommes	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Occupé	57,87	54,24	51,44	64,38	64,20	67,97	61,31	38,50	71,62
CDT	3,15	3,14	2,28	4,04	3,97	2,75	4,69	2,01	2,35
CJT	7,30	6,33	6,55	7,51	6,99	5,56	6,89	8,78	6,85
Etudiant/Elève	24,75	25,96	34,19	16,14	17,81	18,39	19,99	44,81	12,84
Femme au foyer									
Retraité	0,99	2,02	0,46	1,25	1,61	0,72	2,10	0,10	0,40
Rentier	1,04	1,87	0,98	1,34	0,94	0,63	0,78	0,69	1,18
Autres	4,91	6,43	4,09	5,34	4,48	3,98	4,24	5,11	4,75
Femmes	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Occupé	40,28	35,73	34,27	42,56	45,06	45,12	42,89	27,19	54,34
CDT	0,67	0,58	0,76	0,69	0,64	0,89	0,86	0,48	0,78
CJT	3,91	4,36	4,10	3,89	3,65	4,11	3,85	4,44	3,12
Etudiant/Elève	19,95	20,99	27,70	11,93	13,28	17,09	14,42	38,43	9,03
Femme au foyer	28,77	29,47	27,68	34,57	30,79	25,71	31,17	23,18	27,62
Retraité	0,21	0,30	0,26	0,21	0,21	0,18	0,32	0,11	0,19
Rentier	0,65	0,86	0,58	0,69	0,83	0,51	1,07	0,31	0,59
Autres	5,57	7,71	4,66	5,46	5,55	6,38	5,43	5,87	4,32

3.1.2 Migrations des cinq dernières années

Plusieurs événements surviennent au cours de la vie d'un individu. Il en est ainsi du changement du lieu de résidence, dont la fréquence depuis la naissance peut varier d'un individu à l'autre. Cette sous-section s'intéresse particulièrement aux mouvements migratoires les plus récents, c'est-à-dire ceux qui se sont opérés au cours des cinq ans précédant le RGPH03. L'objectif de cette analyse est de relever d'éventuels changements intervenus dans le comportement des individus soumis au mouvement migratoire au cours du temps.

a) Origine et destination des principaux flux migratoires

Niveau régional

Il résulte du recensement général de la population et de l'habitation de 2003 que les migrations de cinq dernières années représentent 18% des migrations. Le tableau MIG12 montre que la proportion des personnes qui ont changé de lieu de résidence depuis est plus élevée dans la Région 7 (43,4%), puis la Région 3 (13,1%) et la Région 3 (12,6%).

La proportion des personnes qui ont changé de résidence en 1998 (Région 7) et le lieu de résidence actuelle (Région 1) est de 73%. Cette proportion est supérieure à celle des autres régions, On peut citer à titre d'exemple Région 3 vers Région 5 (41,4%), Région 2 vers région3 (27,1%), Région 3 vers Région 2 (24,9%). On note au cours de cette période que dans la Région 7 que la proportion (43,2%) des individus de sexe masculin qui ont changé de lieu de résidence est plus importante que celle relevée dans autres régions. Cette tendance est aussi observée chez les femmes (43,8%).

<u>Tableau MIG12</u>: Origine et destination des migrants des cinq dernières années

Dácion do			Rég	gion de rési	idence en 1	998		
Région de résidence actuelle			Ense	mble (Hom	mes + Fen	nmes)		
residence actuelle	Total	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Région 7
Ensemble	100	9,3	9,0	13,1	12,6	5,1	7,4	43,4
Région 1	100	0	8,4	9,6	5,6	1,2	2,3	72,8
Région 2	100	19,6	0	24,9	3,6	1,6	1,4	48,8
Région 3	100	15,8	27,1	0	8,7	3,0	1,8	43,6
Région 4	100	5,2	3,2	6,6	0	15,4	18,0	51,6
Région 5	100	2,2	2,1	2,1	41,4	0	24,0	28,2
Région 6	100	2,0	2,9	3,2	32,7	23,8	0	35,5
Région 7	100	19,03	16,3	20,9	22,9	6,5	14,4	0
				Hon	nmes			
	Total	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Région 7
Ensemble	100	9,1	9,0	13,4	12,4	5,5	7,4	43,2
Région 1	100	0	8,5	9,9	5,7	1,3	2,5	72,1
Région 2	100	19,5	0	24,7	3,8	1,8	1,4	49,0
Région 3	100	15,3	27,1	0	8,4	2,9	2,0	44,3
Région 4	100	5,3	3,2	6,6	0	16,2	17,7	50,9
Région 5	5 100 2,4		2,5	2,3	39,6	0	24,4	28,8
Région 6	6 100 2,2		3,1	3,2	31,0	26,0	0	34,6
Région 7	100	18,3	16,5	21,4	22,8	6,8	14,2	0

D()	Femmes															
Région de		Région de résidence en 1998														
résidence actuelle	Total	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Région 7								
Ensemble	100	9,5	9,0	12,8	12,9	4,6	7,5	43,8								
Région 1	100	0	8,3	9,2	5,5	1,1	2,1	74								
Région 2	100	20,0	0	25,3	3,3	1,4	1,5	48,5								
Région 3	100	16,7	27,2	0	9,2	3,1	1,4	42,4								
Région 4	100	5,0	3,2	6,7	0	14,0	18,5	52,5								
Région 5	100	1,8	1,5	1,8	44,4	0	23,4	27,0								
Région 6	100 1,6		2,6	3,0	35,7	20,0	0	37,2								
Région 7	100	20,2	15,9	20,2	23,0	6,1	14,6	0								

Niveau préfectoral

En se référant au tableau MIG13, on constate une situation des migrants de cinq dernières années analogue à celle observée dans le cas des migrations durée de vie. On note près de neuf personnes sur dix qui n'ont pas changé de résidence entre 1998 et 2003. Une lecture diagonale du tableau montre que la proportion la plus faible est celle dans la préfecture de l'Ombella-M'Poko (82,8%), et la plus élevée est dans la préfecture de Vakaga (98,8%).

On note qu'il n'y a pas de différence significative entre les hommes et les femmes. C'est dans la préfecture l'Ombella-M'Poko que l'on observe la faible proportion chez les femmes (83,1%) et chez les hommes (82,6%) dans l'Ombella-M'Poko, et la plus élevée est celle de Vakaga (99,1%) contre 98,5%).

<u>Tableau MIG13</u>: Matrice migratoire 1998-2003 (hommes et femmes)

	Préfecture de résidence en 1998																			
Préfecture de résidence en 2003	Étranger	Ombella- M'Poko		Mambér é-Kadéï	Nana- Mambér é	Sangha- Mbaéré	Ouha m- Pendé	Ouha m	Kémo	Nana- Gribiz i		Baming ui- Bangora n			Bass e- Kott o	Mbomou	Haut- Mbomo u	Bangu i	ND	Total
Ensemble Hommes	,7	8,3	6,7	8,8	5,9	2,6	10,2	9,1	3,1	2,9	7,2	1,2	2,1	1,2	6,5	4,2	1,2	18,0	,0	100
Ombella-M'Poko	,7	82,8	,8	,6	,3	,1	,4	1,1	,3	,2	,4	,1	,1	,0	,2	,1	,0	11,6	,0	100
Lobaye	,9	,5	93,9	,4	,2	,1	,1	,3	,1	,0	,1	,0	,0	,0	,1	,0	,0	3,2	,0	100
Mambéré-Kadéï	,4	,6	,4	92,5	1,3	,8	,7	,4	,0	,0	,1	,0	,0	,0	,0	,0	,0	2,5	,1	100
Nana-Mambéré	,3	,2	,1	1,3	95,0	,3	,9	,2	,1	,0	,1	,0	,0	,0	,0	,0	,0	1,4	,0	100
Sangha-Mbaéré	,6	,4	1,0	3,2	,9	88,7	,9	,5	,1	,0	,1	,1	,0	,0	,0	,0	,0	3,5	,0	100
Ouham-Pendé	,2	,1	,1	,2	,3	,1	97,8	,4	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,5	,2	100
Ouham	,2	,1	,1	,1	,1	,1	,3	97,8	,0	,1	,0	,1	,0	,0	,0	,0	,0	,9	,1	100
Kémo	,3	,3	,1	,1	,1	,0	,1	,1	94,1	,7	,8	,0	,1	,0	,2	,1	,0	2,9		100
Nana-Gribizi	,0	,1	,1	,0	,0	,0	,0	,4	,5	97,1	,3	,1	,1	,0	,0	,0		1,1	,0	100
Ouaka	,3	,1	,0	,0	,0	,0	,0	,1	,3	,4	95,2	,1	,7	,1	,9	,2	,0	1,6	,0	100
Bamingui- Bangoran	,5	,1	,1	,1	,0	,0	,0	,1	,1	,8	,2	94,3	1,0	,6	,2	,0	,0	1,7	,0	100
Haute-Kotto	,7	,1	,1	,1	,0	,0	,1	,1	,2	,2	3,8	1,0	87,5	1,3	1,2	1,3	,1	2,3		100
Vakaga	,1	,0	,0	,0		,0	,0	,1	,0	,0	,1	,2	,3	98,8	,0	,0		,4	,0	100
Basse-Kotto	,2	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,1	,9	,1	,3	,0	97,0	,4	,0	,8		100
Mbomou	,6	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,1	,4	,1	,7	,0	1,3	94,9	,4	1,1	,0	100
Haut-Mbomou	2,5	,1	,0	,1	,0	,0	,0	,2	,2	,2	,9	,0	,7	,0	,7	1,8	91,4	1,1	,0	100
Bangui	1,9	,7	,7	,6	,4	,2	,5	1,0	,4	,3	,9	,1	,2	,1	,5	,4	,1	90,7	,0	100

<u>Tableau MIG14</u>: Matrice migratoire 1998-2003 (Hommes)

	Préfecture de résidence en 1998																			
Préfecture de résidence en 2003	Étrange r	Ombell a- M'Pok o	Lobaye	Mambé ré- Kadéï	Nana- Mambé ré		Ouham -Pendé	Ouham	Kémo	Nana- Gribizi	Ouaka	Baming ui- Bangor an	Haute-	Vakaga	Basse- Kotto	Mbomo u	Haut- Mbomo u	Bangui	ND	Total
Ensemble Hommes	,8	8,3	6,7	8,9	5,9	2,7	10,0	9,0	3,1	2,9	7,0	1,2	2,3	1,2	6,4	4,2	1,1	18,3	,1	100
Ombella-M'Poko	,8	82,6	,8	,6	,3	,1	,4	1,2	,3	,2	,4	,1	,1	,0	,2	,1	,0	11,7	,0	100
Lobaye	,9	,5	93,5	,5	,2	,2	,2	,3	,1	,0	,1	,0	,0	,0	,1	,0	,0	3,4	,0	100
Mambéré-Kadéï	,4	,7	,5	91,9	1,4	,8	,8	,4	,0	,0	,1	,0	,0	,0	,0	,0	,0	2,7	,1	100
Nana-Mambéré	,4	,2	,1	1,4	94,7	,3	,9	,3	,1	,0	,1	,0	,0	,0	,0	,0	,0	1,5	,0	100
Sangha-Mbaéré	,7	,5	1,0	3,3	,9	87,6	1,0	,6	,1	,0	,1	,1	,1	,0	,0	,0	,0	3,8	,0	100
Ouham-Pendé	,3	,1	,1	,2	,3	,1	97,6	,4	,0	,1	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,6	,2	100
Ouham	,2	,1	,1	,1	,1	,1	,3	97,6	,0	,1	,1	,1	,0	,0	,0	,0	,0	1,0	,1	100
Kémo	,2	,3	,1	,1	,1	,0	,1	,2	93,7	,7	,8	,1	,1	,0	,2	,1	,0	3,2		100
Nana-Gribizi	,1	,1	,1	,0	,0		,0	,4	,5	97,1	,3	,1	,1	,0	,0	,0		1,1	,0	100
Ouaka	,3	,1	,0	,0	,1	,0	,1	,1	,3	,4	94,9	,1	,8	,1	,9	,2	,0	1,7	,0	100
Bamingui-Bangoran	,6	,1	,1	,1	,0	,1	,0	,1	,2	1,0	,3	93,0	1,4	,9	,2	,0	,0	1,9	,0	100
Haute-Kotto	,8	,1	,1	,1	,1	,0	,1	,1	,2	,2	3,8	1,4	86,4	1,6	1,3	1,4	,1	2,3		100
Vakaga	,1	,0	,0	,0		,0	,0	,1	,0	,0	,1	,2	,4	98,5	,0	,0		,5		100
Basse-Kotto	,2	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,1	,0	,1	,9	,1	,4	,1	96,6	,5	,0	,9		100
Mbomou	,5	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,1	,0	,1	,5	,1	,9	,1	1,4	94,6	,5	1,2		100
Haut-Mbomou	2,9	,1	,0	,1	,1	,0	,0	,2	,2	,3	1,0	,0	,7	,0	,8	2,0	90,3	1,3	,0	100
Bangui	2,3	,7	,7	,6	,4	,2	,5	1,0	,4	,3	,9	,1	,3	,1	,5	,4	,1	90,3	,0	100

<u>Tableau MIG15</u>: Matrice migratoire 1998-2003 (Femmes)

	Préfecture de résidence en 1998																			
Préfecture de résidence en 2003	Étranger	Ombella Mpoko	Lobay e	Mambér é Kadéï	Nana Mambér é	Sangha Mbaéré	Ouha m Pendé	Onna	Kemo	Nana Gribiz i	Ouaka	Baming ui Bangora n	Haute Kotto	Vakag a	Basse Kotto	Mbomo u	Haut Mbomo u	Bangu i	ND	Total
Ensemble Hommes	,6	8,2	6,8	8,6	5,8	2,6	10,4	9,2	3,1	2,9	7,3	1,2	2,0	1,3	6,6	4,3	1,2	17,7	,0	100
Ombella-M'Poko	,6	83,1	,8	,6	,3	,1	,4	1,0	,3	,2	,4	,1	,1	,0	,2	,1	,0	11,6	,0	100
Lobaye	,8	,4	94,3	,4	,2	,1	,1	,3	,1	,0	,1	,0	,0	,0	,1	,0	,0	3,0	,0	100
Mambéré-Kadéï	,4	,6	,4	93,1	1,3	,7	,6	,3	,0	,0	,1	,0	,0	,0	,0	,0	,0	2,3	,1	100
Nana-Mambéré	,3	,2	,1	1,3	95,3	,3	,8	,2	,0	,0	,1	,0	,0	,0	,0	,0	,0	1,3	,0	100
Sangha-Mbaéré	,5	,3	1,0	3,0	,8	89,7	,8	,4	,1	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	3,1	,0	100
Ouham-Pendé	,2	,1	,0	,2	,3	,1	97,9	,4	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,4	,1	100
Ouham	,1	,1	,0	,1	,1	,1	,3	97,9	,0	,1	,0	,1	,0	,0	,0	,0	,0	,8	,1	100
Kémo	,3	,3	,1	,1	,1	,0	,1	,1	94,4	,7	,8	,0	,1	,0	,1	,1	,0	2,7		100
Nana-Gribizi	,0	,1	,1	,0	,0	,0	,0	,4	,5	97,1	,2	,1	,0	,0	,0	,0		1,1	,0	100
Ouaka	,2	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,1	,3	,3	95,6	,0	,6	,1	,8	,1	,0	1,5	,0	100
Bamingui-Bangoran	,4	,1	,1	,0	,0	,0	,0	,1	,1	,7	,2	95,4	,7	,3	,1	,0	,0	1,6	,0	100
Haute-Kotto	,5	,1	,1	,0	,0	,0	,0	,1	,2	,1	3,9	,6	88,7	1,0	1,2	1,1	,1	2,3		100
Vakaga	,1		,0	,0		,0		,1	,0		,0	,1	,2	99,1	,0	,0		,3	,0	100
Basse-Kotto	,3	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,1	,8	,0	,2	,0	97,3	,4	,0	,7		100
Mbomou	,7	,0	,0	,0	,0	,0	,1	,0	,0	,0	,4	,0	,6	,0	1,3	95,2	,4	1,0	,0	100
Haut-Mbomou	2,2	,1	,0	,0	,0	,0	,0	,2	,2	,2	,8		,6	,0	,6	1,6	92,5	,9	,0	100
Bangui	1,6	,7	,7	,6	,4	,2	,5	1,0	,5	,4	,9	,1	,2	,1	,5	,5	,1	91,0	,0	100

b) Caractéristiques générales

Structure par sexe et par grands groupes d'âges

On note à l'aide du tableau MIG16 une variation relative dans la répartition des migrants par sexe et par grands groupes d'âge. On constate que la proportion des migrants de moins de 15 ans des deux sexes représente 49,2% de l'effectif total, celle de 15-59 ans est 40,6% et les 60 ans et plus 1,7%. On remarque que parmi les migrants de sexe masculin la proportion de ceux du groupe d'âge 0-14 ans est sensiblement égale à celle du groupe d'âge 15-59 ans (42 %). Par contre, parmi les migrants du sexe féminin, la proportion (60,2%) du groupe d'âge (0-14 ans) est plus élevée que celles du groupe d'âge actif et des personnes âgées. Une étude spécifique portant sur les motifs de déplacements des migrants entre les régions permettrait de savoir les raisons qui sous-tendent le caractère sélectif des flux migratoires observés pendant cette période d'instabilité sociopolitique en République centrafricaine.

<u>Tableau MIG16</u>: Répartition de la population migrante de cinq dernières années selon le sexe et grand groupe d'âge (%)

Groupe d'âges	Ensemble	Hommes	Femmes
Ensemble	100	100	100
0-14 ans	49,2	42,2	60,2
15-59 ans	40,6	42,4	37,9
60 ans & +	1,7	1,5	1,9
ND	8,53	13,9	0

• Bilan migratoire

On observe du tableau MIG16 que la proportion des entrées par ordre de grandeur décroissante est celle de la Région 1 (34,7%), Région 7 (24,2%), Région 2 (15,6%). La proportion des sorties la plus importante est observée dans trois régions à savoir : Région 7 (43,4%), Région 3 (13,1%), Région 3 (12,6%). On en déduit un solde migratoire positif pour la région1 (5,7), Région 2 (1,4), et négatif pour quatre régions à savoir Région 3(-1,4), Région 3 (-1,1), Région 7 (-4,7), Région 6 (-0,5). La Région 5 a un solde migratoire nul. Une prudence serait de mise pour qualifier les régions qui ont un solde migratoire positif de région attractive car il n'y a pas de données pour savoir avec exactitude les raisons qui attirent plus de personnes vers ces régions. Toutefois, on pourrait penser que la recherche d'un mieux être pourrait expliquer cette situation. Une étude sur la mobilité résidentielle et les conditions de vie des habitants des deux régions permettra de tester cette hypothèse.

Tableau MIG17: Répartition du solde migratoire des 5 dernières années par région

Région	% entrées	% sorties	Taux de sortie	Taux d'entrée	Solde relatif
Total	100	100	3,7	3,7	0,0
Région 1	34,7	9,3	2,1	7,8	5,7
Région 2	15,6	9,0	1,9	3,3	1,4
Région 3	5,8	13,1	2,5	1,1	-1,4
Région 4	8,7	12,6	3,6	2,5	-1,1
Région 5	5,1	5,1	4,1	4,1	0,0
Région 6	5,9	7,4	2,3	1,9	-0,5
Région 7	24,2	43,4	9,6	5,3	-4,3

c) Caractéristiques socio-économiques

• Niveau d'instruction

Il ressort du tableau MIG18 que parmi les migrants de deux sexes 23,7 % sont sans niveau d'instruction, la proportion la plus élevée correspond au niveau d'instruction primaire (38,5%). Il faut noter que 2,6% des migrants, seulement ont le niveau d'instruction supérieur. En s'intéressant aux migrants n'ayant pas dépassé le cycle d'enseignement primaire on s'aperçoit qu'il y a 62,2%.

Tableau MIG18 : Répartition des migrants selon le sexe et le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	2 sexes	Hommes	Femmes
Total	100	100	100
Aucun	23,7	18,3	29,7
Primaire	38,5	36,6	40,5
Secondaire	29,8	35,7	23,4
Supérieur	2,6	4,3	0,7
Autres	0,5	0,6	0,4
ND	4,9	4,5	5,3

• Activité économique

La situation d'activité des migrants au cours des cinq dernières années (1998-2003) n'est pas significativement différentes de celle des migrants durée de vie.

Il ressort du tableau MIG19 ci-dessous que parmi les migrants de deux sexes (41,19%) sont occupés. Les migrants ayant le statut d'étudiant et élève viennent en deuxième position (32,7%), les chômeurs ayant déjà travaillé et les chômeurs à la recherche de leur premier emploi représentent 7,5%, et les femmes au foyer (12%) du total. C'est dans la Région 5 (52,64%), la Région 4 (41,59%), la Région 7 (38,78%) qu'on observe une forte proportion des actifs occupés. La proportion la plus faible est celle de la Région 1(36,21%).

On constate aussi que parmi les migrants du sexe masculin la proportion des migrants occupés est plus importante dans presque toutes les régions. La proportion la plus élevée est observée dans la Région 5 (62,43%) et la plus faible dans la région1 (42,85%).

On relève également que la proportion des femmes occupées est relativement faible et se situe autour de 20% quelle que soit la région. Les femmes au foyer, les élèves et les chômeurs (sexe féminin) réunies représentent plus de la moitié de l'effectif des migrantes considérées selon la situation d'activité.

<u>Tableau MIG19</u>: Répartition des migrants 1998-2003 selon le sexe, la situation d'activité et par région

Situation d'activté	RCA	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Région 7	Étranger
2 sexes	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Occupé	41,19	36,21	36,67	36,59	41,59	52,64	38,49	38,78	56,16
CDT	1,63	1,66	1,68	1,43	1,43	1,56	1,55	1,85	1,72
CJT	5,91	1,66	5,35	6,37	5,77	4,10	5,31	6,17	6,29
Etudiant / Élève	32,74	34,68	39,50	34,55	31,72	26,91	36,84	35,43	16,81
Femme au foyer	11,76	12,05	11,32	12,91	12,25	8,86	10,85	12,17	12,63
Retraité	0,27	0,39	0,27	0,31	0,34	0,31	0,40	0,24	0,19
Rentier	0,69	1,16	0,46	0,82	0,71	0,37	0,61	0,55	0,80
Autres	5,81	8,10	4,75	7,02	6,18	5,25	5,95	4,82	5,39
Masculin	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Occupé	49,47	42,85	44,66	45,01	49,98	62,43	45,83	47,16	66,24
CDT	2,47	2,67	2,49	2,19	2,31	2,22	2,31	2,89	2,23
CJT	7,11	6,97	6,24	7,31	6,96	4,26	5,96	7,69	7,87
Etudiant / Élève	34,54	37,77	41,70	37,73	34,14	26,12	39,76	36,71	17,41
Femme au foyer									
Retraité	0,36	0,54	0,35	0,43	0,51	0,40	0,68	0,31	0,15
Rentier	0,85	1,65	0,55	1,02	0,70	0,37	0,64	0,69	1,12
Autres	5,21	7,56	4,02	6,30	5,40	4,20	4,82	4,55	4,97
Féminin	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Occupé	28,72	23,81	23,14	21,89	27,87	33,60	25,69	24,13	36,63
CDT	0,59	0,45	0,63	0,42	0,38	0,54	0,58	0,54	0,89
CJT	4,10	3,64	3,65	4,32	3,85	3,37	3,91	3,66	3,58
Etudiant / Élève	27,96	25,75	31,23	25,38	25,13	24,41	28,63	28,11	13,76
Femme au foyer	23,31	20,78	20,71	23,35	22,54	18,77	19,93	21,65	25,56
Retraité	0,16	0,18	0,16	0,14	0,14	0,14	0,06	0,12	0,22
Rentier	0,46	0,52	0,30	0,48	0,62	0,32	0,50	0,31	0,31
Autres	5,95	7,16	4,74	6,49	6,12	5,89	6,20	4,25	5,12

3.1.3 Migrations des douze derniers mois

En plus des migrations durée de vie et de celles des cinq dernières années, le RGPH 2003 a également pris en compte les migrations des douze derniers mois. L'avantage des informations relatives aux migrations récentes est qu'elles réduisent sensiblement les biais d'observation liés à l'effet de mémoire.

a) Données globales sur les migrations

Il convient de rappeler que les migrations de douze mois représentent 13% l'ensemble des migrations. On observe du tableau MIG20 que la proportion des personnes qui ont changé de lieu de résidence entre 2002 et 2003 par rapport à l'effectif total est plus importante dans la Région 7 (42,7%). Elle est suivie par les régions 3 (12,5%), 4 (512,1%), 1 (11,8%). La faible proportion des migrants qui ont changé de résidence au cours des douze derniers observée est dans la Région 5 (4,9%).

Ce tableau montre une nouvelle fois que la proportion des migrants du sexe masculin, comme celle des migrants du sexe féminin, est plus élevée dans la Région 7 (41,8% et 42,4%).

<u>Tableau MIG20</u>: Répartition des migrants des douze derniers mois (2002) selon le sexe et par région

				Région de rés	idence en 2002			
Région de				Ense	emble			
résidence 2003	Ensemble	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Région 7
Ensemble	100	11,8	10,8	12,5	12,1	4,9	5,8	42,1
Région 1	100	0	10,6	8,3	4,8	0,9	1,4	74,0
Région 2	100	26,4	0,0	25,4	3,0	1,8	0,8	42,6
Région 3	100	16,9	30,5	0,0	7,4	3,7	2,3	39,2
Région 4	100	4,6	4,4	6,6	0,0	15,5	16,4	52,6
Région 5	100	5,6	6,9	2,9	35,9	0,0	19,5	29,3
Région 6	100	3,9	3,9	2,2	32,9	22,5	0,0	34,6
Région 7	100	22,8	15,9	20,2	23,4	6,0	11,7	0,0
		·	-	Sexe m	asculin			
Ensemble	100	11,3	10,8	12,6	12,0	5,5	6,0	41,8
Région 1	100	0,0	10,8	8,5	4,9	0,9	1,5	73,3
Région 2	100	25,5	0,0	25,8	3,4	1,9	0,8	42,6
Région 3	100	16,5	29,3	0,0	7,3	3,5	2,1	41,4
Région 4	100	4,1	4,4	6,0	0	17,0	17,2	51,3
Région 5	100	5,4	7,0	2,8	34,4	0,0	21,0	29,4
Région 6	100	3,9	3,8	2,1	30,5	26,4	0,0	33,3
Région 7	100	21,4	16,7	20,0	23,5	6,6	11,8	0,0
				Sexe f	éminin			
Ensemble	100	12,3	10,8	12,5	12,1	4,3	5,7	42,4
Région 1	100	0	10,4	8,1	4,7	0,8	1,4	74,6
Région 2	100	27,5	0	24,9	2,5	1,8	0,7	42,5
Région 3	100	17,4	31,8	0	7,5	4,0	2,5	36,7
Région 4	100	5,1	4,3	7,3	0	13,8	15,5	54,1
Région 5	100	5,8	6,7	3,0	37,6	0	17,7	29,2
Région 6	100	3,9	4,2	2,2	36,1	17,5	0	36,3
Région 7	100	24,3	15,0	20,3	23,4	5,4	11,6	0

• Niveau préfectoral

Il ressort du tableau MIG21 que, quelle que soit la préfecture, la proportion des non migrants ou des natifs varie entre 89 % (Ombella-M'Poko) et 97,6% (Vakaga). La proportion des résidents de Bangui n'ayant pas quitté cette ville est de 93,5%. Ainsi presque tous les recensés n'ont pas changé de résidence au cours des 12 derniers mois. Cette situation est observée aussi chez les hommes que les femmes.

<u>Tableau MIG21</u>: Matrice migratoire 2002-2003 (hommes et femmes)

	Préfecture de résidence en 2002																			
Préfecture de résidence en 2003	Étrange r	Ombella M'Poko	Lobaye	Mambéré- Kadéï	Nana- Mambér é	Sangha Mbaéré	Ouha			Nana Gribiz i	Oueke	Baming	Haute	Vaka ga	Basse Kotto	Mbomou	Haut Mbomo u	Bangu i	ND	Total
Ensemble RCA	,4	8,8	6,8	8,8	5,8	2,7	10,1	8,9	3,1	2,8	7,0	1,2	2,2	1,2	6,3	4,1	1,1	17,0	1,6	100
Ombella-M'Poko	,2	89,7	,4	,3	,1	,1	,2	,5	,1	,1	,2	,0	,0	,0	,1	,1	,0	6,3	1,4	100
Lobaye	,1	,3	95,2	,5	,1	,1	,1	,1	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0		1,5	1,9	100
Mambéré-Kadéï	,2	,4	,3	94,2	,8	,4	,3	,2	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0		1,1	2,0	100
Nana-Mambéré	,2	,1	,1	,8	96,0	,2	,4	,1	,1	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,6	1,2	100
Sangha-Mbaéré	,3	,2	,5	1,5	,7	93,4	,6	,3	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	1,3	1,1	100
Ouham-Pendé	,1	,0	,0	,1	,2	,1	96,0	,3	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,3	2,7	100
Ouham	,2	,1	,0	,0	,0	,1	,2	97,1	,0	,1	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,5	1,4	100
Kémo	,1	,1	,0	,0	,0	,0	,0	,0	96,3	,4	,3	,0	,0	,0	,1	,0	,0	1,5	,9	100
Nana-Gribizi	,0	,0	,0	,0	,1	,0	,0	,2	,3	96,5	,1	,1	,0	,0	,0	,0		,5	2,0	100
Ouaka	,1	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,2	,3	96,3	,0	,4	,0	,4	,1	,0	,7	1,5	100
Bamingui- Bangoran	,2	,1	,0	,2		,0	,0	,1	,0	,4	,1	96,4	,5	,3	,0	,0		,9	,7	100
Haute-Kotto	,2	,0	,1	,1	,0	,0	,0	,0	,1	,1	1,3	,4	93,2	,5	,4	,5	,0	,9	2,1	100
Vakaga	,0		,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,1	,2	97,6	,0			,2	1,7	100
Basse-Kotto	,1	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,5	,0	,2	,0	96,5	,3	,0	,4	1,8	100
Mbomou	,3	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,2	,0	,4	,0	,6	95,7	,2	,5	2,0	100
Haut-Mbomou	1,4	,1	,0			,0	,0	,1	,1	,1	,6		,4		,3	,8	93,5	,6	1,9	100
Bangui	1,2	,5	,4	,4	,2	,1	,3	,6	,3	,2	,5	,1	,1	,0	,2	,2	,0	93,5	1,0	100

<u>Tableau MIG22</u>: Matrice migratoire 2002-2003 (Hommes)

		Préfecture de résidence en 2002																		
Préfecture de résidence en 2003	Ettang	Ombell a Mpoko	Lobaye	Mambé ré Kadéï	Nana Mambé ré	Sangha Mbaéré	Ouham Pendé	Ouham	Kémo	Nana Gribizi	Ouaka	Bamin gui Bangor an		Vakaga	Basse Kotto	Mbom ou	Haut Mbom ou	Bangui	ND	Total
Ensemble	,4	8,8	6,8	8,9	5,8	2,8	9,9	8,8	3,1	2,8	6,9	1,2	2,3	1,2	6,2	4,1	1,1	17,2	1,7	100
Ombella-M'Poko	,2	89,6	,4	,4	,1	,1	,2	,5	,2	,1	,2	,0	,0	,0	,1	,1	,0	6,4	1,4	100
Lobaye	,1	,3	95,0	,5	,1	,1	,1	,1	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0		1,6	1,9	100
Mambéré-Kadéï	,2	,4	,3	93,9	,8	,5	,3	,2	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0		1,2	2,0	100
Nana-Mambéré	,2	,1	,1	,9	95,8	,2	,4	,2	,1	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,7	1,2	100
Sangha-Mbaéré	,4	,2	,5	1,6	,7	92,9	,7	,3	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	1,5	1,2	100
Ouham-Pendé	,1	,0	,0	,1	,2	,1	95,9	,3	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,3	2,8	100
Ouham	,3	,1	,0	,0	,1	,1	,3	96,9	,0	,1	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,6	1,4	100
Kémo	,1	,1	,0	,0	,0	,0	,0	,1	96,2	,4	,3	,0	,0	,0	,1	,0	,0	1,6	,9	100
Nana-Gribizi	,0	,0	,0	,0	,1	,0	,0	,2	,3	96,5	,1	,1	,0	,0	,0	,0		,5	2,0	100
Ouaka	,1	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,2	,3	96,0	,0	,4	,0	,4	,1	,0	,8	1,5	100
Bamingui-Bangoran	,2	,1	,0	,3		,0	,0	,0	,0	,5	,1	95,5	,8	,5	,0	,0		1,0	,8	100
Haute-Kotto	,2	,1	,1	,1	,0	,0	,0	,0	,1	,1	1,3	,5	92,6	,6	,5	,6	,0	,9	2,3	100
Vakaga	,0		,0	,0	,0	,0	,1	,0	,0	,0	,0	,1	,3	97,3	,0			,2	1,8	100
Basse-Kotto	,1	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,6	,0	,3	,0	96,1	,3	,0	,5	2,0	100
Mbomou	,3	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,1	,2	,0	,4	,0	,6	95,5	,2	,6	2,1	100
Haut-Mbomou	1,6	,1	,0			,0	,0	,1	,1	,1	,6		,5		,3	,9	92,8	,8	2,0	100
Bangui	1,4	,5	,4	,4	,2	,1	,3	,6	,3	,2	,5	,1	,2	,0	,2	,2	,0	93,3	1,0	100

<u>Tableau MIG23</u>: Matrice migratoire 2002-2003 (Femmes)

								Préfe	cture d	e résid	ence er	1 2002								
Préfecture de résidence en 2003	Étrang er	Ombel la Mpok o	Lobay e	Mamb éré Kadéï	INAHA	Sangh a Mbaér é	V JIIIIA	Ouha m	Kemo	Nana Gribizi	Ouaka	Bamin gui Bango ran	Haute	Vakag a	Basse Kotto	Mbom ou	Haut Mbom ou		ND	Total
Ensemble	,2	89,8	,4	,3	,2	,1	,2	,5	,1	,1	,2	,0	,0	,0	,1	,0	,0	6,3	1,4	100
Ombella-M'Poko	,1	,3	95,4	,4	,1	,1	,1	,1	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0		1,4	1,8	100
Lobaye	,2	,4	,3	94,6	,7	,4	,3	,2	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0		1,0	1,9	100
Mambéré-Kadéï	,1	,1	,1	,8	96,2	,2	,4	,1	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,6	1,2	100
Nana-Mambéré	,2	,2	,4	1,5	,6	94,0	,6	,3	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0		1,2	1,0	100
Sangha-Mbaéré	,1	,0	,0	,1	,2	,1	96,2	,3	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,2	2,6	100
Ouham-Pendé	,2	,1	,0	,0	,0	,1	,2	97,3	,0	,1	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,5	1,3	100
Ouham	,1	,1	,0	,0	,0	,0	,0	,0	96,4	,4	,4	,0	,0		,1	,0	,0	1,4	,9	100
Kémo	,0	,0	,0	,0	,1	,0	,0	,2	,3	96,5	,1	,1	,0		,0	,0		,5	2,0	100
Nana-Gribizi	,1	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,1	,2	96,6	,0	,3	,0	,3	,1	,0	,7	1,4	100
Ouaka	,2	,1	,0	,2		,0	,0	,1	,0	,4	,0	97,3	,3	,1	,0	,0		,9	,5	100
Bamingui-Bangoran	,2	,0	,1	,1	,0	,0	,0	,0	,1	,0	1,4	,2	93,8	,4	,4	,4	,0	,8	1,9	100
Haute-Kotto	,0		,0			,0	,0	,0	,0		,0	,1	,1	97,8	,0			,1	1,7	100
Vakaga	,1	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,5	,0	,1	,0	97,0	,3	,0	,4	1,6	100
Basse-Kotto	,3	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,2	,0	,3	,0	,5	95,9	,2	,5	2,0	100
Mbomou	1,3	,1				,0	,0	,1	,1	,1	,5		,3		,3	,7	94,2	,5	1,9	100
Haut-Mbomou	1,1	,5	,5	,3	,2	,1	,3	,6	,3	,2	,5	,1	,1	,0	,2	,2	,0	93,8	,9	100
Bangui	,3	8,8	6,8	8,7	5,8	2,7	10,3	9,0	3,1	2,8	7,1	1,2	2,0	1,3	6,5	4,2	1,2	16,7	1,6	100,0

b) Origines et destinations des flux migratoires

Il apparaît une fois de plus que les migrants s'orientent beaucoup plus de la Région 7 vers les régions 1 et 2, de la Région 3 vers les régions 7 et 2, de la Région 2, vers les régions 7 et 1, de la Région 1 vers les régions 7 et 2. Par conséquent, les migrations s'effectuent, d'une part, entre les régions voisines et, d'autre part, beaucoup plus vers la Région 7 (Bangui). En ce qui concerne particulièrement l'importance des mouvements migratoires allant de la Région 7 vers la Région 1, elle s'explique notamment par la saturation de l'espace habitable à Bangui, laquelle est dictée par une forte pression démographique. Cette situation pousse une bonne partie des habitants de cette ville à migrer vers les communes environnantes, dont celles de Bimbo et Bégoua (préfecture d'Ombella-M'Poko).

c) Caractéristiques générales

• Structure par sexe et groupe d'âge

Il ressort du tableau MIG24 que la structure par sexe et par groupe d'âge de la population migrante des douze derniers mois est sensiblement la même que celle des cinq dernières années. Ainsi, la proportion des migrants des deux sexes de moins de 15 ans représente 34,59% de l'effectif total des migrants, celle de 15-59 ans est la plus élevée (62,81%), par contre les 60 ans et plus représentent moins de 3%.

On observe parmi les migrants que la proportion des moins de 15 ans oscille autour de 30%, celle de 15-59 ans est d'environ 60%.

T-1-1 MICO 1 . D (.1		122 2002
Tableau MIG24 : Répartition	des immigrants i	nar sexe et grands gro	lines a ages en zuuz-
Tableau MIGZI : Repartition	acs miningrants	pai bene et granab gro	apes a ages en 2002

Groupe d'âges	Ensemble	Hommes	Femmes
Total	100	100	100
Moins de 15 ans	34,59	32,87	36,49
15-59 ans	62,81	64,83	60,60
60 ans & +	2,59	2,30	2,91
ND	0,00	0,00	0,00

• Bilan migratoire

Le tableau MIG25 montre que deux régions seulement sur sept affichent un solde migratoire positif pour les douze mois précédents. Il s'agit des régions 1 (3,7), 2 (0,6). Cependant, les données du RGPH03 ne permettent pas d'expliquer ce caractère attractif de ces deux régions.

<u>Tableau MIG25</u>: Répartition des soldes migratoires des douze derniers mois par région

Région	% entrées	% sorties	Taux de sortie	Taux d'entrée	Solde relatif
RCA			2,7	2,7	0,0
Région 1	34,7	11,8	1,9	5,6	3,7
Région 2	14,7	10,8	1,6	2,2	0,6
Région 3	7,2	12,5	1,7	1,0	-0,7
Région 4	7,8	12,1	2,5	1,6	-0,9
Région 5	4,0	4,9	2,8	2,3	-0,6
Région 6	6,0	5,8	1,3	1,3	0,0
Région 7	25,7	42,1	6,6	4,1	-2,5

d) Caractéristiques socio-économiques

• Niveau d'instruction

En se référant au tableau MIG26 on note qu'un migrant sur trois (35,3%) a le niveau d'instruction primaire. Cette proportion varie cependant d'une région à une autre. Dans la Région 1 par exemple, la proportion des migrants du niveau primaire est identique à celle des non-instruits (35%). En outre, ces derniers sont même plus nombreux dans les régions 3 et 5. On observe qu'il n'y a pas de différence significative entre la proportion des migrants ayant le niveau d'instruction primaire et celle des personnes n'ayant jamais fréquenté un établissement scolaire. Quelle que soit la région on note qu'un migrant sur cinq a atteint le niveau d'instruction secondaire, avec par ailleurs des proportions sensiblement égales entre les deux sexes (20%).

<u>Tableau MIG26</u>: Répartition des migrants par région selon le sexe et le niveau d'instruction

	Total	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Région 7
Les 2 sexes	100	100	100	100	100	100	100	100
Aucun	27,7	34,9	28,6	34,3	30,7	34,4	27,2	21,9
Primaire	35,3	34,8	32,2	32,5	33,0	31,6	36,1	38,2
Secondaire	27,6	21,8	28,2	24,0	26,9	24,8	27,0	30,8
Supérieur	2,4	1,3	2,6	2,2	2,6	1,8	2,5	2,8
Autres	0,7	0,5	0,8	0,7	0,8	0,5	0,6	0,7
ND	6,2	6,7	7,6	6,4	6,1	6,9	6,6	5,6
Masculin	52,4	50,1	52,6	52,5	52,1	59,1	53,6	52,1
Aucun	11,7	14,7	11,8	14,7	12,7	17,8	11,0	9,1
Primaire	17,8	17,2	16,6	16,8	17,1	18,7	18,9	18,5
Secondaire	17,3	13,8	17,8	15,5	16,8	16,8	17,8	18,9
Supérieur	2,1	1,1	2,2	1,9	2,3	1,7	2,1	2,5
Autres	0,4	0,3	0,5	0,4	0,4	0,3	0,3	0,5
ND	3,0	3,0	3,7	3,3	2,9	3,8	3,4	2,6
Féminin	47,6	49,9	47,4	47,5	47,9	40,9	46,4	47,9
Aucun	16,0	20,2	16,8	19,7	18,0	16,6	16,3	12,8
Primaire	17,5	17,6	15,6	15,7	15,9	12,8	17,2	19,7
Secondaire	10,3	8,0	10,31	8,5	10,1	8,0	9,2	11,9
Supérieur	0,3	0,2	0,4	0,3	0,31	0,2	0,3	0,3
Autres	0,3	0,2	0,3	0,3	0,4	0,2	0,3	0,3
ND	3,2	3,7	4,0	3,1	3,2	3,1	3,1	3,0

• Activité économique

Le concept d'activité économique se réfère à la situation d'activité de la population. Pour les actifs occupés, c'est leur situation dans la profession.

Il ressort du tableau MIG27 que la proportion des migrants occupés est de 33,76% des migrants. Toutefois, on relève que la proportion des migrants la plus élevée se trouve dans la Région 5 (50,2%) et la plus faible dans la Région 1 (31,5%). Dans la Région 7les immigrants occupés représentent 32,%. La proportion des migrants ayant le statut d'étudiant ou élève oscille autour de 20%, tandis que celle des femmes au foyer autour de 13%. On constate que la proportion des migrants relative aux sexes masculin et féminin évolue respectivement dans le même sens que celle décrite cidessus.

Parmi les migrants des douze derniers mois qui sont des actifs occupés, la majorité travaille pour son propre compte (indépendant) surtout chez les femmes. Cette catégorie d'actifs occupés est suivie des salariés, et des aides familiaux. La situation est presque similaire dans toutes les régions.

<u>Tableau MIG 27</u>: Répartition de la population migrante des 12 derniers mois par sexe selon la situation d'activité

	RCA	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Région 7
2 sexes	100	100	100	100	100	100	100	100
Occupé	33,76	31,46	33,54	31,97	36,53	50,22	35,08	32,02
CDT	1,57	1,51	1,92	1,33	1,27	1,62	1,37	1,69
CJT	5,35	5,08	4,80	5,75	5,38	3,99	5,12	5,63
Etudiant/Élève	28,69	27,68	29,64	28,29	28,52	20,35	30,32	29,66
Femme au Foyer	9,97	9,73	9,09	10,68	10,51	7,90	9,39	10,22
Retraité	0,27	0,34	0,13	0,26	0,28	0,30	0,41	0,25
Rentier	0,56	0,96	0,40	0,64	0,70	0,40	0,69	0,43
Autres	5,04	7,15	4,79	6,04	5,09	4,72	5,42	4,19
ND	14,79	16,08	15,69	15,04	11,71	10,51	12,20	15,91
Masculin	100	100	100	100	100	100	100	100
Occupé	41,83	37,57	39,86	39,86	44,62	60,15	42,15	40,56
CDT	2,47	2,41	3,06	3,06	2,18	2,35	2,08	2,59
CJT	6,56	6,25	5,93	5,93	6,55	4,61	6,37	6,92
Etudiant/Élève	31,06	30,90	33,19	33,19	30,99	19,86	33,53	31,89
Femme au Foyer								
Retraité	0,37	0,42	0,17	0,17	0,45	0,36	0,68	0,35
Rentier	0,66	1,38	0,42	0,42	0,64	0,32	0,64	0,57
Autres	4,64	7,02	4,02	4,02	4,46	3,53	4,63	4,07
ND	12,40	14,04	13,35	13,35	10,13	8,82	9,93	13,05
Féminin	100	100	100	100	100	100	100	100
Occupé	24,81	25,32	26,51	22,64	27,65	35,56	26,83	22,69
CDT	0,58	0,61	0,65	0,43	0,28	0,53	0,54	0,70
CJT	4,01	3,90	3,55	4,18	4,10	3,07	3,66	4,22
Etudiant/Élève	26,06	24,45	25,69	25,72	25,80	21,08	26,58	27,22
Femme au Foyer	21,02	19,51	19,20	22,59	22,05	19,55	20,35	21,38
Retraité	0,15	0,26	0,08	0,18	0,09	0,20	0,10	0,16
Rentier	0,45	0,54	0,38	0,50	0,77	0,53	0,74	0,28
Autres	5,48	7,29	5,64	6,46	5,79	6,47	6,34	4,32
ND	17,44	18,12	18,30	17,29	13,45	13,01	14,85	19,03

3.2 LES MIGRATIONS INTERNATIONALES

Bien que la République centrafricaine ne soit pas un foyer de forte immigration, le RGPH 2003 a permis de relever l'ampleur des mouvements migratoires qui s'effectuent entre ce pays et le reste du monde.

3.2.1 Situation des immigrants

a) Données globales, structure par sexe et groupes d'âges

Lors du RGPH 2003, l'immigration a été appréhendée indirectement à travers les questions sur le lieu de naissance, et celui de résidence antérieure. On comprend dès lors qu'une analyse faite à partir de ces informations ne puisse aller au delà d'une simple description globale de la dimension internationale du phénomène migratoire en République Centrafricaine.

Il convient de rappeler que les migrations internationales représentent 3% des migrations enregistrées lors du RGPH03. Le tableau MIG28 montre que parmi les immigrants, les nationaux représentent 67% contre 33% d'étrangers. En d'autres termes, deux immigrants sur trois sont des centrafricains.

<u>Tableau MIG28</u>: Répartition des immigrants selon le sexe, la nationalité et la zone de résidence

Sexe	Effectifs des immigrants par nationalité			
	Total	Étrangers	Nationaux de retour	
Ensemble	100,0	67,3	32,7	
Féminin	100,0	67,0	33,0	
Masculin	100,0	67,7	32,3	

Les immigrants de nationalité étrangère les plus nombreux sont par ordre d'importance les congolais de la République Démocratique du Congo (51%), les Soudanais (17,6%), les Tchadiens (16,7%), les Camerounais (4,7%), les Congolais de Brazzaville (2,6%). Les Français et les Libanais ne représentent que 0,6% et 0,3%.

b) Pays de provenance

L'essentiel des immigrants vient de la République Démocratique du Congo, des pays de la zone CEMAC (Communauté Economique Monétaire d' Afrique Centrale), notamment ceux du Tchad et du Cameroun. On note toutefois une forte représentation des personnes qui résidaient en France, avant de s'installer en République centrafricaine, sans oublier les flux migratoires d'origine ouest africaine qui ne sont pas négligeables.

c) Milieu de résidence

Quel que soit le sexe considéré, on constate que les trois quarts des immigrants Centrafricains (75,8%) préfèrent s'installer en ville, contrairement aux étrangers dont la présence en milieu urbain est relativement moins marquée (72,4%). S'il n'y a pas

de différence (en valeur relative) entre les effectifs masculins selon la nationalité, tel n'est cependant pas le cas chez les immigrantes, dans la différence entre l'effectif des citadines centrafricaines (74,6%) et celui des ressortissantes d'autres pays (66,9%) est d'environ 8 points.

<u>Tableau MIG29</u>: Répartition des immigrants selon le sexe, la nationalité et le milieu de résidence

Milieu de		Centrafricain	S	Étrangers		
résidence	2 sexes	Hommes	Femmes	2 sexes	Hommes	Femmes
ensemble	100	100	100	100	100	100
urbain	75,8	76,7	74,6	72,6	76,7	66,9
rural	24,2	23,3	25,4	27,6	23,3	33,1

Par ailleurs, on note qu'indépendamment de leur nationalité, très peu d'immigrants s'installent en zone rurale, en dehors de ceux qui proviennent des pays frontaliers.

d) Région de résidence

Le tableau MIG30 montre que plus de la moitié des immigrants (58,8%) qui arrivent en République Centrafricaine résident dans la Région 7 (Bangui), avec une légère différence numérique entre les centrafricains (57,6%) et les étrangers (59,2%).La répartition des immigrants recensés à Bangui ne dégage pas une différence significative entre les effectifs masculins et féminins, cela dans la communauté centrafricaine aussi bien centrafricaine qu'étrangère. Hormis Bangui, les autres lieux de destination des immigrants étrangers sont par ordre d'importance les régions 6, 3, 2 et 1. Quant au centrafricains de retour au pays, ils sont plus nombreux dans les régions 3, 2, et 6.La même tendance est observée aussi bien chez les hommes que les femmes.

<u>Tableau MIG30</u>: Répartition des immigrants dans chaque région par sexe et nationalité.

	Total	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Région 7
2 sexes	100	8,52	9,14	9,24	3,12	2,16	9,63	58,18
Centrafricains	100	6,87	10,09	11,96	3,12	2,69	7,63	57,64
Étrangers	100	11,90	7,20	3,64	3,11	1,08	13,73	59,30
Masculin	100	7,92	9,45	9,61	2,95	2,17	8,63	59,26
Centrafricain	100	6,75	10,36	12,40	3,05	2,70	7,04	57,70
Étranger	100	11,90	7,20	3,64	3,11	1,08	13,73	59,30
Féminin	100	7,92	9,45	9,61	2,95	2,17	8,63	59,26
centrafricaine	100	6,75	10,36	12,40	3,05	2,70	7,04	57,70
étranger	100	13,98	6,67	3,24	3,56	1,08	16,14	55,27

e) Caractéristiques socio-économiques

• Niveau d'instruction

De manière globale, l'immigration en République centrafricaine attire plus les personnes sans instruction que les instruites. Ce résultat nuance quelque peu celui relatif aux migrations internes, à partir duquel les mouvements migratoires apparaissent comme l'apanage des personnes du niveau d'instruction primaire. La situation des immigrants étrangers selon le niveau d'instruction est plus préoccupante que celles des nationaux, en ce sens que la majorité des premiers (56,4%) n'a aucun niveau d'instruction et, d'autre part, l'effectif de ces immigrants non scolarisés dépasse de loin celui des nationaux de la même catégorie (38,7%) (tableau MIG31).

La répartition des immigrants par sexe laisse entrevoir que le problème d'intégration des concernés dans le processus de développement national se poserait avec plus d'acuité chez les femmes dont 63,9% ne sont pas scolarisés que chez les hommes à hauteur de 50,4% des non-instruits).

<u>Tableau MIG31</u>: Répartition des immigrants par sexe selon la nationalité et le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Ensemble	Nationaux	Étrangers
2 sexes	100	100	100
Aucun	38,65	34,80	56,35
Primaire	27,52	37,12	18,34
Secondaire	26,02	34,10	19,10
Supérieur	6,67	8,33	5,61
Autres	1,14	1,63	0,60
Masculin	100,00	100,00	100,00
Aucun	32,39	23,55	50,36
Primaire	26,87	31,09	18,30
Secondaire	29,45	32,83	22,57
Supérieur	10,07	11,02	8,14
Autres	1,22	1,52	0,62
Féminin	100,00	100,00	100,00
Aucun	46,48	38,03	63,92
Primaire	28,34	33,15	18,39
Secondaire	21,73	25,14	14,70
Supérieur	2,41	2,41	2,41
Autres	1,04	1,27	0,57

• Activité économique

Le tableau MIG32 permet d'analyser la situation d'activité de la population immigrante et d'apprécier son degré de participation au développement socio-économique du pays. Les résultats du RGPH03 montrent que 50,8% de cette population exerce une activité rémunératrice. La proportion des immigrants ayant le statut d'étudiant ou élève représente 22,2% de l'effectif total des immigrants de deux sexes. Parmi les étrangers, la proportion d'occupés est de 56,4%. Cette main d'œuvre est plus masculine (56,4%) que féminine (37,7%). Par ailleurs on note que la proportion des femmes au foyer est de 11,3% chez les immigrantes de toutes

nationalités confondues même si on note un surnombre chez les immigrantes de nationalité étrangère (15,3%) par rapport aux centrafricaines (11,3%).

<u>Tableau MIG32</u>: Répartition des migrants internationaux selon la nationalité et la situation d'activité

Situation d'activité	Total	Nationaux	Étrangers
Les 2 sexes	100	100	100
Occupé	50,80	48,02	56,46
CDT	2,05	2,38	1,35
CJT	7,05	7,08	6,98
Etudiant/Elève	22,23	27,47	11,56
Femme au Foy	11,30	9,35	15,28
Retraité	0,42	0,54	0,17
Rentier	0,65	0,54	0,87
Autres	5,50	4,60	7,33
Masculin	100	100	100
Occupé	60,55	56,42	68,85
CDT	2,76	3,20	1,86
CJT	8,27	8,02	8,76
Etudiant/Elève	22,90	27,94	12,79
Femme au Foyer			
Retraité	0,36	0,48	0,12
Rentier	0,78	0,51	1,32
Autres	4,39	3,44	6,30
Féminin	100	100	100
Occupé	37,75	32,03	39,46
CDT	1,10	1,13	0,66
CJT	5,42	5,08	4,53
Etudiant/Elève	21,35	23,29	9,88
Femme au Foy	26,42	18,83	36,24
Retraité	0,51	0,55	0,25
Rentier	0,48	0,51	0,25
Autres	6,97	5,32	8,73

Il ressort du tableau MIG33 que la majorité des immigrants occupés (58,8%) travaille pour son propre compte. L'effectif venant en deuxième position est celui des salariés du secteur privé (16,6%). Ce secteur renferme plus d'étrangers (24,9%) que de nationaux (11,9%.). Au regard de ce résultat, on est en droit de penser que la présence des immigrants en République centrafricaine est essentiellement motivée par des raisons professionnelles. Une bonne partie de ces raisons repose sur l'esprit d'entreprise observé chez nombre de travailleurs indépendants. A côté de ces derniers, on trouve ceux qui travaillent dans des structures professionnelles non étatiques (organismes internationaux, ONG, entreprises privées...).

On constate par ailleurs que les femmes travaillant comme indépendantes sont plus nombreuses que les hommes. Par contre elles sont moins représentées que les hommes comme salariées des secteurs public ou privé.

<u>Tableau MIG33</u>: Répartition des immigrants selon la nationalité et la Situation dans la profession

Situation dans la	Total	Nationaux	Étrangers
profession	1 Viai	Hanonaux	Ettangers
Les 2 sexes	100	100	100
Salarié secteur public	14,70	20,49	4,46
Salarié secteur privé	16,58	11,91	24,85
Salarie parapublic	0,96	1,16	0,62
Indépendant	58,89	57,76	60,90
Employeur	1,10	1,19	0,93
Aide familial	5,30	5,95	4,15
Apprenti	0,31	0,32	0,31
Autres	2,15	1,23	3,78
Masculin	100,0	100,0	100,0
Salarié secteur public	18,8	26,7	5,4
Salarié secteur privé	18,4	15,1	24,0
Salarie parapublic	1,2	1,5	0,6
Indépendant	54,6	50,2	62,0
Employeur	1,0	1,3	0,6
Aide familial	3,7	3,6	4,0
Apprenti	0,4	0,3	0,4
Autres	1,9	1,3	2,9
Féminin	100,0	100,0	100,0
Salarié secteur public	5,9	7,8	2,1
Salarié secteur privé	12,7	5,4	26,9
Salarie parapublic	0,5	0,4	0,6
Indépendant	68,1	73,1	58,3
Employeur	1,2	1,0	1,7
Aide familial	8,7	10,9	4,4
Apprenti	0,2	0,3	
Autres	2,8	1,2	5,9

3.2.2 Situation des émigrants

La seule information que l'on dispose sur l'émigration est la répartition des émigrants selon le sexe. Les informations sur leurs caractéristiques socio-économiques n'ont pas été collectées. Par conséquent, l'information disponible ne permet que de calculer le solde migratoire international.

a) Balance migratoire

Il ressort du tableau MIG34 que le solde migratoire international est négatif. Une analyse selon le sexe fait ressortir que beaucoup d'hommes partent de la R.C.A que ne rentrent. Quand bien même on le note à partir de la balance migratoire que la faiblesse des effectifs utilisés dans le calcul incite à la prudence quant à l'interprétation de ce solde.

<u>Tableau MIG34</u>: Solde migratoire international

Sexe	Immigrants	Émigrants	Solde
Total	11.003	11.458	-455
Masculin	6.127	7.028	-901
Féminin	4.876	4.430	446

b) Régions de départ

Il ressort du tableau MIG35 que c'est de la Région 7 (Bangui) que partent de nombreux flux migratoires internationaux, (45%) puis de la Région 3. La proportion des émigrants presque équitablement répartie entre les hommes et les femmes.

Tableau MIG35 : Répartition de la population émigrée par sexe et selon la région

	Total	Région 1	Région 2	Région 3	Région 5	Région 6	Région 7
2 sexes	100	10,10	12,04	22,46	3,43	6,95	45,03
masc.	100	9,62	12,25	19,83	3,81	7,31	47,17
fém.	100	9,68	10,16	23,66	2,05	6,03	48,42

c) Pays de destination

Le premier pays de destination est la France. L'émigrant provenant des 3,2 et 1 vont vers les pays voisins, à savoir : le Cameroun, le Tchad et le Congo. Parmi centrafricains à l'émigration, ce sont plutôt les individus les plus dynamiques (groupe d'âge actif) qui décident de partir surtout pour l'attirance du pays d'accueil (la France), dans l'objectif de trouver de l'emploi et d'améliorer le niveau de niveau.

CHAPITRE 4. URBANISATION

4.1 LES DONNÉES GLOBALES

Sur un effectif total de 3.895.139 habitants recensés en République Centrafricaine en 2003, Le nombre de personnes recensées et vivant en milieu urbain est de 1.475.315 soit un taux d'urbanisation de 37,8%.En d'autres termes un habitant sur 3 en République Centrafricaine réside en ville.

On note néanmoins que le taux d'urbanisation est passé de 32,6% en 1975 à 36,5% en 1988 à (36,3%) en 2003. En valeur relative, le taux d'urbanisation est resté sensiblement le même durant les périodes inter censitaires.

L'effectif de la population urbaine serait passé de 982.119 en 1988 à 1.475.315 habitants en 2003 ce qui représente un accroissement de 50,2% en 15 ans. Le taux d'accroissement annuel moyen est alors estimé à 1,27%. La population urbaine de Bangui (622.771 habitants) représente 42% de la population urbaine totale, soit un citadin sur deux réside à Bangui.

Il ressort du tableau MIG36 qu'à l'exception de Bangui (Région 7) où il n'y a pas de zone rurale, un tiers de la population des régions réside en milieu urbain. La Région la moins urbanisée est la Région 6, avec un habitant sur six.

<u>Tableau MIG36</u>: Répartition de la population selon la zone de résidence et par région

Régions	Urbain	Rural	Total
région1	33,1	66,9	100
région2	32,1	67,9	100
région3	16,7	83,3	100
région4	26,1	73,9	100
région5	29,1	70,9	100
région6	15,9	84,1	100
région7	100	0,0	100

4.1.1 Origine de la population urbaine

Il ressort de l'analyse sur les migrations durée de vie que la plupart des populations résidentes (y compris en milieu urbain) sont natives de leur lieu de résidence. Particulièrement, c'est le cas de la ville de Bangui où l'on constate, que trois quart de la population de Bangui sont natifs de cette localité. Il faut noter aussi que l'exode rural a contribué à l'accroissement de la population urbaine. En ce qui concerne la ville de Bangui, Les autres résidents sont des immigrants et des migrants en provenance de toutes les préfectures.

4.1.2 Principales villes

Le concept de centre urbain retenu lors du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2003 est celui de tout centre ayant une population d'au moins 5.000 habitants et disposant des infrastructures suivantes : école primaire à cycle complet, marché journalier, centre de santé, plan cadastral. Toutefois, les localités de Yalinga et Ouanda-Djallé ont été considérées comme des centres administratifs,

compte tenu de la disponibilité des services sociaux. Ce critère a permis d'identifier 37 villes de plus de 5.000 habitants (tableau MIG37).

<u>Tableau MIG37</u>: Population des villes par ordre décroissant

Taille des villes	Population
Villes de plus de 500.000 habitants	<u>*</u>
Bangui	622.771
Ville de 100.000 à 200.000 habitants	
Bimbo	124.176
Ville de 50.000 à 100.000 habitants	
Berberati	76.918
Villes de 30.000 à 50.000 habitants	
Carnot	45.421
Bambari	41.356
Bouar	40.353
Villes de 20.000 à 30.000 habitants	
Bossangoa	36.478
Bria	35.204
Bangassou	31.553
Nola	29.181
Villes de 10.000 à 20.000 habitants	
Kaga-Bandoro	24661
Sibut	22419
Mbaïki	22166
Bozoum	20665
Paoua	17370
Batangafo	16420
Kabo	16279
Bocaranga	15744
Ірру	15196
Alindao	14401
Yaloké	13608
Baoro	13065
Gamboula	13048
Dékoa	12447
Bouca	12280
Boda	11688
Ndélé	10850
Grimari	10822
Bossembélé	10750
Villes de 5.000 à 10.000 habitants	
Kémbé	9166
Zémio	7423
Obo	7187
Mobaye	7176
Kouango	6984
Baboua	6812
Damara	6196
Birao	6019

4.2 LES CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA POPULATION URBAINE

4.2.1 Structure par sexe et âge

La répartition de la population urbaine par grands groupes d'âges du tableau MIG38 montre que plus de la moitié (54,1%) de l'effectif total appartient au groupe d'âge actif. La proportion des citadins du groupe d'âge scolaire est 41,2%. Les personnes du groupe d'âge 60 ans et plus représentent moins de 5%. La proportion des citadins du sexe masculin comme celle du sexe féminin, est sensiblement la même que celle observée chez les deux sexes.

<u>Tableau MIG38</u>: Répartition de la population urbaine par grand groupe d'âge

Groupe d'âges	2 sexes	Hommes	Femmes
Total	100,0	100,0	100,0
0-14	41,2	41,5	40,8
15-59	54,1	54,2	54,1
60 et +	3,6	3,1	4,0
ND	1,1	1,1	1,1

4.2.2 Caractéristiques socio-économiques

• Niveau d'instruction

Le tableau MIG39 montre que 64,8% de la population résidant en milieu urbain ne dépasse pas le niveau d'instruction primaire. Celle ayant le niveau secondaire ne représente que 6,3%, moins de 3% ont le niveau supérieur. A Bangui, la proportion des résidents qui ne dépassent pas le niveau d'instruction primaire est 53,9%. La population ayant franchi le cycle primaire est évaluée à 4,1%. On serait tenté de conclure que des efforts sont à réaliser pour améliorer le niveau d'instruction de la population urbaine qui constitue un facteur de progrès social.

<u>Tableau MIG39</u>: Répartition de la population selon le sexe le niveau d'instruction et le milieu de résidence

Sexe et milieu de	Niveau d'instruction						
résidence	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	Autres	ND	
Ensemble							
Sexe	47,2	30,0	13,4	1,0	0,3	8,2	
Masculin	40,5	33,7	15,6	1,4	0,4	8,5	
Féminin	55,7	25,2	10,7	0,5	0,1	7,9	
Milieu de résidence							
Urbain	28,0	36,8	26,3	2,3	0,5	6,1	
Rural	59,2	25,6	5,3	0,1	0,2	9,5	
Bangui	16,1	37,8	36,4	4,1	0,7	4,9	

• Participation à l'activité économique

Il existe une corrélation positive entre la croissance de la population urbaine et la croissance économique (Khalassa Bénoit). Ainsi certains économistes comme Paul Samuelson ont montré que sous l'effet de la modernisation, l'activité économique en milieu urbain est dominée par l'industrialisation et le service.

C'est ainsi que ces mêmes auteurs estiment que la population active occupée agricole en ville ne doit dépasser le tiers (30%) de la population active occupée.

Comme il ressort du tableau MIG40, 46,62% la population active occupée des centres urbains travaillent dans l'agriculture, ce qui est qui est contraire à la norme de 30%. Toutefois, on note que seule la ville de Bangui regorge11% de la population active occupée qui travaille dans ce secteur. Il en résulte que Bangui est le seul centre urbain remplisse sa fonction de ville. Par contre, tous les autres centres urbains des régions ou plus précisément des préfectures ne remplissent pas cette fonction, sauf sur le plan politique ou administratif.

<u>Tableau MIG40</u>: Répartition de la population active occupée en milieu urbain selon le sexe, le secteur d'activité et par région (%)

Unité	Population active	Population active non	% de la population
administrative	occupée	agricole	agricole occupée
RCA	100	53,38	46,62
région1	100	50,38	49,62
region2	100	41,16	58,84
région3	100	39,17	60,83
région4	100	43,39	56,61
région5	100	49,61	50,61
région6	100	49,26	50,74
région7	100	88,93	11,07

CHAPITRE 5.

IMPLICATION DES RESULTATS ET LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

5.1 LE RAPPEL DE L'UTILITE DE L'ETUDE

Le recensement général de la population et de l'habitation 2003 s'est fixé comme entre autres objectifs la collecte des données permettant de décrire les principales caractéristiques des migrations en République Centrafricaine. L'étude sur les migrations et l'urbanisation en Centrafrique met en évidence un certain nombre de résultats qui sans nul doute vont contribuer à l'amélioration de connaissance du phénomène, à la formulation des programmes prioritaires en matière de population notamment dans les domaines de l'aménagement du territoire et de la décentralisation régionalisation.

5.2 LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DES POLITIQUES ET PROGRAMMES

Le gouvernement de la République Centrafricaine a adopté sa politique nationale de population (PNP) en décembre 1994. L'un des axes de cette PNP est le développement équilibré des régions afin de lutter contre le dépeuplement de certaines régions. Le Ministère de l'Economie des Finances, du Plan et de la Coopération Internationale à travers la cellule du Développement Social (aujourd'hui Direction du service du développement social) était et est chargé, de veiller à la mise en place d'un organe approprié pour faciliter l'exécution, le suivi et l'évaluation de la politique nationale de population. En outre la cellule est la structure chargée de la coordination et du suivi. A travers l'assistance technique et financière du FNUAP dans le cadre du 5^e programme, celle-ci devrait mettre en place un mécanisme de suivi et évaluation de la politique nationale de population afin d'assurer un contrôle périodique des programmes sectoriels découlant de la PNP. Il convient de relever que cette structure n'est pas encore fonctionnelle.

5.3 LA FORMULATION DE NOUVELLES POLITIQUES

La (PNP) adoptée en 1994 constitue jusqu'à ce jour, le seul document de référence qui prend en compte les questions en matière de migration. La formulation de cette politique s'est faite à partir des données et des résultats de l'analyse des données du recensement général de la population de 1988. L'analyse des données de 2003, sur les migrations et l'urbanisation, fait apparaître que les différents indicateurs obtenus dans le domaine des migrations et urbanisation ont sensiblement varié durant la période inter censitaire. Par conséquent, il devient impératif de mettre à jour la PNP en vue de formuler des programmes prioritaires. Cette mise à jour de la PNP devrait beaucoup influencer l'élaboration du prochain programme de coopération entre la RCA et l'UNFPA (le sixième du genre) pour le cycle 2007-2011.

5.4 LE CONTEXTE DE L'ETUDE

L'étude sur les migrations à partir des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation 2003 est le résultat des besoins des utilisateurs qui ont

exprimé leurs préoccupations de disposer des informations relatives à la formulation des politiques de population et développement notamment de régionalisation et de décentralisation.

5.5 LES PRINCIPAUX UTILISATEURS

Les principaux utilisateurs des résultats de cette étude sont :

A. Les décideurs politiques

- Le Ministère de l'Economie des Finances, du Budget du Plan et de la Coopération internationale ;
- Le Ministère de l'administration du territoire ;
- Le Ministère de l'urbanisme ;
- Le Haut commissariat à la décentralisation.

B. Les partenaires au développement

- L UNFPA:
- L'Union Européenne ;
- Le Haut Commissariat aux réfugiés ;
- Le Programme Alimentaire Mondial;

C. L'Université de Bangui et les chercheurs

5.6 L'IMPLICATION DES PRINCIPAUX RÉSULTATS

Les principaux résultats de l'étude sur les migrations ont des implications sur les politiques et programmes démographiques et économiques. Ceux-ci se résument ainsi :

5.6.1 Migrations internes

Les mouvements migratoires ont entraîné le départ massif des populations de certaines régions de la RCA telles qu'attestent les soldes migratoires.

Migration durée de vie :

Régions répulsives Soldes migratoires relatifs

 Région 3
 -12,3

 Région 4
 -9,5

 Région 6
 -8,3

Les populations d'âge actif (15-59 ans), particulièrement les hommes, sont les plus affectées par ce phénomène.

Migrations de cinq dernières années (1998-2003) :

Régions répulsives	Soldes migratoires relatifs
Région 3	-1,4
Région 4	-1,1
Région 5	-1,1
Région 6	-0, 6
Région 7	-4,3

Les populations d'âge actif sont plus affectées par ce mouvement migratoire, en particulier les hommes.

Migration des douze derniers mois

Régions répulsives	Soldes migratoires relatifs
Région 3	-0,7
Région 4	-0,9
Région 7	-2,6

Au cours des douze derniers mois les personnes du groupe 15-59 ans sont aussi concernées par le phénomène de la même manière que les migrations précédentes.

- Le mouvement migratoire se fait beaucoup plus vers l'Ouest et le Centre-Sud, ce qui à pour conséquence d'accentuer l'inégale répartition de la population.
- La majorité des migrants, quelle que soit la période de migration, ne dépasse pas le niveau d'instruction primaire, d'où la difficulté d'insertion sociale.

Régions d'accueil

- Les principales régions d'accueil sont les régions 1, 2, 7 et 5.
- La majorité des migrants est moins instruite et éprouve des difficultés pour trouver un emploi qualifié.
- Parmi les actifs occupés, plus de la moitié travaillent pour leur propre compte, probablement dans le secteur informel.

5.6.2 Migrations internationales

Emigration

• La balance des migrations internationales en République Centrafricaine donne un solde négatif, mais la proportion des émigrants est négligeable. Les émigrants partent vers les pays de la CEMAC et la France. À cet effet, les femmes sont plus nombreuses à partir pour la France que les hommes.

Immigration

- La majorité des immigrants sont des centrafricains de retour qui viennent de la France et des pays de la CEMAC.
- Les immigrants étrangers sont les ressortissants des Etats membres de la CEMAC et du Sénégal, dont plus de la moitié s'installent à Bangui (centrafricains et étrangers)
- 74,5% des immigrants étrangers ne dépassent pas le niveau d'instruction primaire, d'où la difficulté d'insertion sociale.

Urbanisation:

• La population urbaine s'est accru de 44% durant la période inter censitaire, ce qui a pour conséquence l'augmentation de la demande sociale additionnelle des habitants à satisfaire en termes de logement, école, centre de santé, emploi, etc.

5.7 **RECOMMANDATIONS**

- Elaborer un programme de mise en valeur des régions d'émigration pour maintenir la population ;
- Promouvoir les stratégies de développement : développement rural intégré, industrialisation, agriculture mécanisée ;
- Créer des centres d'alphabétisation fonctionnelle ou de formation professionnelle, pour favoriser l'insertion des migrants dans les régions d'accueil;
- Moderniser davantage l'économie en milieu urbain pour que la ville puisse remplir toutes ses fonctions.
- Mener des études approfondies sur les motifs des migrations internes et internationales.

CONCLUSION

L'analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2003 confirme la tendance observée en 1988, où le mouvement migratoire n'avait pas une grande ampleur. Parmi les populations résidentes des régions ou des préfectures, environ 8 personnes sur 10 n'ont pas changé de lieu de résidence.

Par ailleurs, il a été observé que les régions et ou préfectures de l'ouest, du centre-sud sont attractives.

Les migrants sont moins instruits notamment les femmes. Cette situation est un handicap pour une meilleure insertion sociale.

Au niveau des migrations internationales, le solde migratoire est cependant négligeable la proportion des migrants internationaux ayant un niveau d'instruction supérieur est faible.

Il ressort de l'analyse sur l'urbanisation que très souvent les migrants qui arrivent en ville ne sont pas absorbés par le secteur moderne. Ceux-ci ne font qu'accroître l'effectif de la population active agricole en milieu urbain, ce qui n'assure pas véritablement un développement harmonieux des villes. La Richesse de ces informations devra permettre de mener des réflexions approfondies sur les politiques d'aménagement du territoire susceptibles de favoriser une répartition équitable de la population, ainsi que sur la définition t de ville dans le cadre des prochaines opérations de collecte.

BIBLIOGRAPHIE

Adepoju A. and Oucho J. O.: International Migration, Human Resources Utilization and Regional Development in Sub-Saharan Africa, Policy Paper n° 1, UEPA, 58 p.

Aguigah P. G.: Les défis démographiques dans les pays, bilan sur les réfugiés et les populations déplacées en Afrique, 20 p.

Attama D. S., Consultante, UNFPA, Niger, 2004: Séminaire d'évaluation des rapports Provisoires de l'analyse des résultats définitifs du RGPH 2001, du 21 au 23 décembre 2004, Migrations, première version du rapport provisoire, 2004.

Gendreau F., 1993 : *La population de l'Afrique*, Manuel de démographie, Karthala-CEPED, 1993, 463 p.

IFORD, 1980: La population de Mbalmayo en Février 1979, par les étudiants de la 7^e promotion et les Mouvements naturels de la population de Mbalmayo d'après les données d'état civil 1977-1980, Les Annales de l'IFORD n° 8, 295 p.

Ministère de l'Économie, des Finances, du Budget, du Plan et de la Coopération Internationale, 2003 : *Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2003, Manuel de l'agent recenseur*, 71 p.

Ministère du Plan et de la Coopération Internationale, 2000 : *Enquête à Indicateurs Multiples MICS 2000*, Rapport Final, 2001, 254 p.

Ministère de l'Économie du Plan des Statistiques, et de la Coopération Internationale, 1988 : Recensement Général de la Population de Décembre 1988, Principaux résultats d'analyse, 47 p.

Ministère de la Réforme Économique du Plan et de la Coopération Internationale, 1997 : *Projet de Déclaration de la Politique Nationale de Population*, 49 p.

Nations Unies, 1971: Manuel IV. Méthodes de mesure de la migration interne, New-York, 85 p.

PNUD, 2001 : Bilan Commun de Pays, la République Centrafricaine face aux défis de la Pauvreté, de la bonne gouvernance et de la Démocratie, 80 p.

Pressat R., 1973: Dictionnaire de Démographie, PUF, 1973, 295 p.

Pressat R., L'analyse démographique, PUF, 295 p.

Secrétariat d'État du Plan et à la Coopération Internationale : Intégration des variables démographiques dans la Planification du Développement, 1994, 184 p.

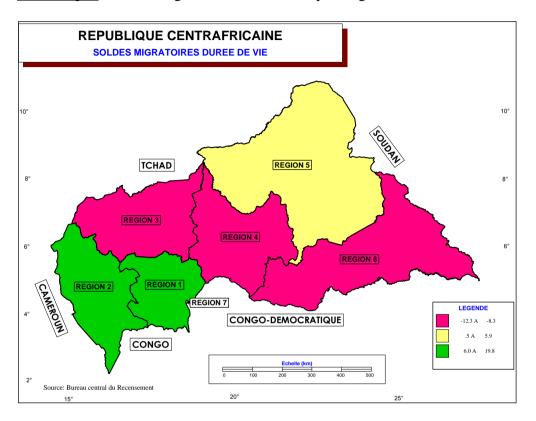
UNFPA, 2005 : Revue à mi-parcours du programme de Coopération RCA-UNFPA 2002-2006, document de Base, provisoire, 2005, 65 p.

UNFPA, 2001: Opération Nationale d'Évaluation en Matière de Population, ONEP.

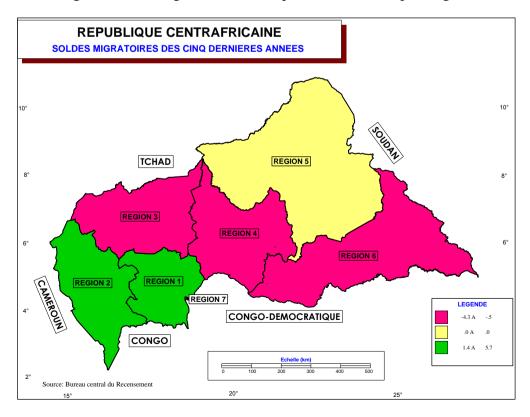
UNICEF, 2001: Situation de l'Enfant et de la Femme en Centrafrique, 2001, 199 p.

ANNEXE 0. Cartes thématiques

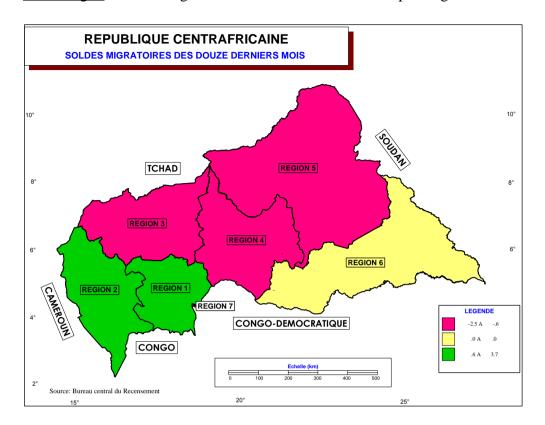
Carte Mig01 : Soldes migratoires durée de vie par Région administrative



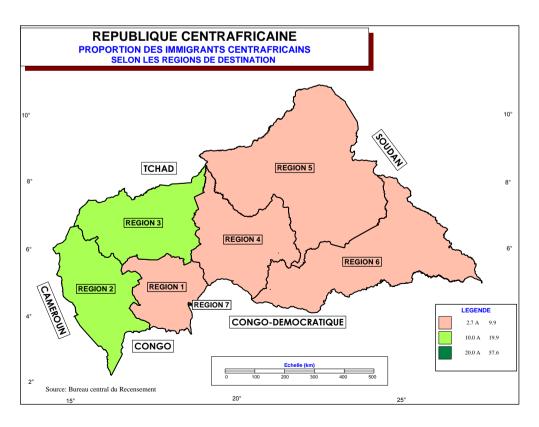
Carte Mig02 : Soldes migratoires des cinq dernières années par Région administrative



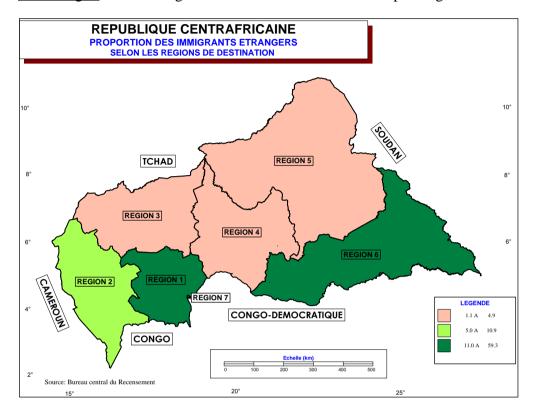
Carte Mig03: Soldes migratoires des douze derniers mois par Région administrative



<u>Carte Mig04</u>: Proportion des immigrants et Centrafricains selon la Région de destination



Carte Mig05: Soldes migratoires des douze derniers mois par Région administrative



ANNEXE 1.

Liste des cadres ayant participé à l'atelier de validation des rapports d'analyse thématique du RGPH03

Kadre Abdallah

Directeur Général au Ministère du Plan, de l'Économie et de la Coopération internationale

Albertine Agoundoukoua

Directrice Générale au Ministère de la Communication

Guy Ankogui Mpoko

Professeur d'Université

Léon Baikoua

Cadre au Ministère du Plan, de l'Économie et de la Coopération internationale

Bainalago

Professeur d'Université

Festus Bakassa

Cadre au Ministère du Plan, de l'Économie et de la Coopération internationale

J. Claude Beleka

Chargé de Mission aux Ministère de la Famille et des Affaires Sociales

Bokia Bendert

Directeur au Ministère du Plan, de l'Économie et de la Coopération internationale

Nick Lasset Bicko

Statisticien Démographe

Mathurin Bobossi

Directeur Technique du Projet P02

Chancy Deta

Cadre au Ministère du Plan, de l'Économie et de la Coopération internationale

Serge Don Ding

Expert au CTP-PAS

Gilbert Feikeram

Chef de Service au Ministère de l'Urbanisme

Pacome Gaba

ONAPHA

Léonnard Gotoas

Professeur d'Université

Christian Mustapha Issein

Directeur de la Comptabilité Nationale au Ministère du Plan, de l'Économie et de la Coopération internationale

Kamaven

Professeur d'Université

Emmanuel Kitize

Médecin

Daniel Kosse

Cadre au Ministère des Finances

Marie Madeleine Koyangbo

Professeur d'Université

Jacqueline Madozein

Chargé de Mission au Ministère des Finances

Lucien Malebanda

Cadre au Ministère de l'Éducation Nationale

Annicet Malendele

Cadre au Ministère de la Santé et de la Population

Dominique Malo

Professeur d'Université

Maxime Mandas Ouche

Abel Mazido

Professeur d'Université

Guy Martin Mazoukandji

Expert au CTP-PAS

Eliane Mokodopo

Cadre au Ministère des Affaires Sociales

Lambert Mossoua

Professeur d'Université

Ndolombaye

Elie Nembie

Directeur au Ministère du Plan, de l'Économie et de la Coopération internationale

Leon Ngambeye-Zameya

Cadre au Ministère des Affaires Sociales

Félix Ngana

Professeur d'Université

Jean Christophe Ngrekamba

Secrétaire Général de la Croix Rouge Centrafricaine

Félix Oumarou

Cadre au Ministère du Monde Rural

Marie Josee Ouando

Joêl Parefa

Professeur d'Université

Guezewane Piki

Directeur Général au Ministère de l'Éducation Nationale

Pierre Poukale

Professeur d'Université

Thierry Poulizouh

Directeur Général des Statistiques

Marguerite Ramadan

Chargé de Mission au Ministère des Affaires Sociales

Sylvain Seledezon

Cadre au Ministère du Monde Rural

Marc Simba

Cadre à la Direction Générale de L'Hydraulique

Yvon Songuet

Chargé de Mission au Ministère des Finances

Yve Tainasse

Directeur du Village d'enfants SOS

Marie Josée Tongba

Cadre à la Mairie de Bangui

Eric Vickos

Directeur au Ministère du Plan, de l'Économie et de la Coopération internationale

Chahir Walidou

Cadre de l'UNICEF

Faustin Zameto

Haut Commissaire chargé de la Régionalisation

ANNEXE 2.

Liste du personnel du Bureau Central de Recensement qui a participé au RGPH03

Paul Théodore Mbaguia

Coordonateur national

Jean-Louis Pouninguinza

Directeur National de la Statistique

Félix Moloua

Directeur Technique

Jean Faustin Piamale

Chef d'unité

Alfred Sabendo

Chef d'unité

Perkyss Mbainoudjim

Chef d'unité

Alexis Guenengafo

Chef d'unité

Thierry Bertrand Kanda

Chef d'unité

Charles Daouily

Chef de Section

Emmanuel Goundi

Chef de Section

Faustin Yangoupande

Chef de Section

Marcel Gouana

Chef de Section

Chantal Moheama

Cadre

Rodrigue Ngonon

Cadre

Christophe Bayo

Cadre

Bangoran Moussa

Dessinateur

Martin Luther Babou

Dessinateur

Donatien Bakana

Tireur de Plan

Angéline Mboula

Secrétaire

Olga Guena

Secrétaire

Émilienne Koyna

Secrétaire

Arsène Gbara

Chauffeur

Bienvenu Ndeguilo

Chauffeur

Phillipe Sentoua

Gardien

Maxime Sanze

Gardien

Désiré Heneoroy

Gardien

Charly Moussa

Gardien

Firmin Houmbindo

Planton

Enoch Poukane

Planton

ANNEXE 3.

Liste des superviseurs et zones de supervision du RGPH03

Faustin Piamale

Bangui

Dr Bernard Boua

Ombella-M'Poko 1

Cristophe Bayo

Ombella-M'Poko 2

Dr Tomas d'Aquin Koyazegbe

Lobaye

Robert Mbao

Bamingui-Bangoran

Antoine Mbao

Kémo-Ibingui

Dr Richard Ngballet

Ouaka 1

Dr Yacoub Sylla

Ouaka 2

Sébastien Selenguino

Haute-Kotto

Charles Daouily

Vakaga

Alfred Sabendo

Basse-Kotto 1

Dr Desiré Komangoya

Basse-Kotto 2

Dr Desiré Grembombo

Mbomou

Sylvestre Baza Banguimi

Haut-Mbomou

Eloi Andara

Nana-Gribizi

Dr Marcel Mbeko

Ouham 1

Rodrigue Ngonon

Ouham 2

Faustin Yangoupande

Ouham-Pende 1

Gabriel Bebetem

Ouham-Pende 2

Dr Brice Kamalo

Mambéré-Kadéï 1

Dr Méthode Moyen

Mambéré-Kadéï 2

Dr Gaspard Tekpa

Sangha-Mbaéré

Lonem Robert

Nana-Mambéré

ANNEXE 4

Liste du personnel de l'UNFPA, des autres bailleurs et des consultants internationaux qui ont apporté leur appui technique RGPH03

Représentants de l'UNFPA en RCA

Pr. Daniel Mpembele Sala-Diakanda Mme Agathe Lawson Philippe Delanne Basile Oleko Tambashe

Experts des Équipes d'Appui Technique de l'UNFPA de Dakar et d'Addis-Abeba

Richard Dackam-Ngatchou Robert Declerq Jean-Marc Hie Boubacar Sow Samson Lamlenn Benoît Kalasa

Consultants internationaux

Oumar Bocoum André Mayouya Noël Moussavou Antoine Banza Cosme Vodounou Bruno Magloire Nouatin Macoumba Thiam

Bureau UNFPA

Alexandre Ewango Albert Bango-Makoudou Adam Mahamat Yvette Dologuele Dessande Raymond Goula Isabelle Dindy-Bamongo Alima Falamata Ousmane Mahamat Saleh Ortalin Resigné Chitelseeh

Autres Bailleurs

Mme Nichole Malpas Union Européenne

Robert Ndamobissi UNICEF